

MADAGASCAR

REVUE DU PRESSE JUILLET 2013

Sommaire

LA CRISE POLITIQUE.....	1
▶ La campagne présidentielle pour une échéance indéterminée	1
▶ L'imbroglio politique provoqué par le maintien des trois candidatures litigieuses	3
La fixation du nouveau calendrier électoral, la question de l'ordre des scrutins	3
Le limogeage d'un groupe de « parlementaires » du CST et la création d'une « cellule de crise »	6
La question de l'intérim de la présidence	6
Restructuration de la CES - Vers une nouvelle liste de candidats ? – Menaces de sanctions	7
La conférence au sommet du FFKM et le refus opposé au retour de Marc Ravalomanana.....	10
Manifestations dispersés, arrestations et manœuvre de dissuasion	12
Appels lancés à l'armée.....	14
Divers.....	15
▶ Médiation de la communauté internationale, diplomatie	15
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE.....	22
▶ Santé	22
▶ Trafics humains, enfance	22
▶ Insécurité	24
▶ Gouvernance, justice, amnistie	25
▶ Médias	28
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT.....	28
▶ Exploitation des ressources minières, foncier.....	28
▶ Trafics de bois précieux	29
▶ Environnement, calamités.....	31
▶ Bailleurs de fonds	32
▶ Divers	33

LA CRISE POLITIQUE

▶ La campagne présidentielle pour une échéance indéterminée

02/07 - La gendarmerie met sous pression Jean-Marc Koumba, garde du corps de Lalao Ravalomanana. L'ancien garde du corps de Marc Ravalomanana a été longuement entendu par la section de recherche criminelle de la gendarmerie. Jean-Marc Koumba a pu rentrer après son audition mais le responsable du service évoque une « infraction » commise. « Nous avons vérifié son permis de séjour et tout est en règle. Mais le métier [de garde du corps] qu'il exerce ne correspond pas à ce qui est prévu dans ses papiers. Il a été averti verbalement de cette infraction », soutient-il. « S'il continue à exercer son métier [de garde du corps], on nous indique qu'il pourrait être expulsé », rapporte son avocate, Me Bakoly Rakotomalala. La mouvance Ravalomanana précise que cet expert en arts martiaux s'est porté volontaire pour suivre bénévolement sa candidate dans ses déplacements, elle s'étonne que cette affaire n'ait pas été réglée dans la discrétion. Le visa de Jean-Marc Koumba court jusqu'en 2017. L'intéressé devra présenter aux autorités

un contrat de travail en bonne et due forme. Le colonel Florens Rakotomahanina, commandant de la gendarmerie, a confié qu'il existe actuellement des mercenaires étrangers à Madagascar. Ils opéreraient en toute illégalité en tant que garde de corps armés de quelques personnalités ou loueraient leurs services au plus offrant. L'Emmo/Nat veillera à faire appliquer la loi, affirme-t-il. La convocation de Jean-Marc Koumba rentre, dit-il, dans le cadre d'une mission de contrôle des étrangers, décidée par les forces de l'ordre. Comme ce fut le cas en 2002, pour le maire d'Antananarivo de l'époque, Marc Ravalomanana, l'existence de mercenaires étrangers a toujours été au centre des discussions à la veille des élections malgaches, rappelle *Ma-Laza*. Les personnalités politiques malgaches entretiennent une méfiance persistante à l'endroit de leurs concitoyens... Peut-être faudrait-il s'interroger sur les raisons de celle-ci, note le site.

Pour *L'Express*, « *moins qu'une interdiction de suivre Lalao Ravalomanana comme son ombre, faute d'un contrat de travail en bonne et due forme dont le contrôle devrait revenir au ministère de la Fonction publique, c'est plutôt un message clair et net que la gendarmerie, qui n'a aucun droit de réclamer une carte de séjour à un étranger marié à une Malgache, voulait lancer à l'endroit de son mari* », invité par le FFKM à participer au sommet qui doit se tenir dans les tous prochains jours. Pour le quotidien, « *Jean-Marc Koumba n'est certainement pas l'étranger le plus dangereux pour mériter un tel traitement. Il existe des milliers de sans-papiers qui circulent en toute quiétude d'un bout à l'autre du pays. Ils débarquent à Ivato venant de Hong-Kong, de Thaïlande, de Sri Lanka, d'Europe, d'Afrique, du septième continent... sans le moindre visa qu'on leur donne, d'ailleurs, en deux temps trois mouvements à l'aéroport. Ils ont un statut de touriste tous risques, grossistes du sexe, avec quelques pièces d'euros en poche. Au bout de quelques mois, ils arrivent à avoir pignon sur rue à Behoririka où ils ouvrent une boutique d'appareils de nouvelles technologies pour les ressortissants africains, de mode, un salon de coiffure ou un restaurant pour les Asiatiques. D'autres plus lunés tiennent des casinos, roulent dans des limousines rutilantes ou se font prendre dans des trafics de devises ou de tortues à l'aéroport. Du moins ceux qui manquent de « politesse » vis à vis des agents de contrôle. Certains arrivent à passer comme lettre à la poste étant donné que le scanner de service ne sait pas lire le braille. (...) On est visiblement dans un État de tous les droits*».

Réagissant à l'affaire, l'universitaire Raymond Ranjeva, affirme que « *c'est le droit olympique et non le droit pénal qui régit la pratique du sport. La pratique des arts martiaux n'est pas interdite à Madagascar* », Il ajoute qu'« *un étranger est libre d'accompagner qui il veut sur le territoire* », d'autant que, d'après les explications de son avocate, Jean-Marc Koumba accompagne l'ex-première dame en tant que bénévole. En outre, Raymond Ranjeva estime qu'en cas d'incident grave, si Jean-Marc Koumba est empêché d'accompagner Lalao Ravalomanana, ce sont les forces de l'ordre à l'origine de cette affaire qui pourront être poursuivies pour « *non-assistance à personne en danger* ».

03/07 - Par décision du gouvernement, toutes les campagnes électorales, sous toutes leurs formes, doivent être suspendues dans l'attente de la fixation d'une nouvelle date. La décision s'appuie sur les recommandations formulées le 21 juin par la présidente de la CENIT.

Lalao Ravalomanana déterminée à se présenter à la présidentielle. « *J'y suis, j'y reste* », affirme-t-elle. Malgré les menaces et les appels de la communauté internationale, la candidate justifie encore une fois sa position en s'appuyant sur la décision de la CES. « *Nous avons la CES, qui est la plus haute juridiction dans notre pays. Elle a accepté ma candidature. C'est sa décision que nous devons respecter. Nous avons notre souveraineté* », estime l'épouse de l'ancien président. La question de sa candidature est donc verrouillée. L'heure est à la précampagne et aux déplacements dans le pays. Le ton du discours est religieux et maternel, note *RFI*, pour celle qui se fait appeler « *neny* » (« *maman* ») par ses partisans. « *Je suis sûre qu'en tant que mère, la gestion du pays ressemble à la gestion d'un foyer. Ce sont les mères qui résolvent les problèmes. La mère a un cœur tendre pour prendre soin des enfants, leur donner à manger, les envoyer à l'école. Ce sont les femmes qui s'occupent des familles, ce sont aussi elles qui font avancer le pays* », ajoute-t-elle. « *J'ai mes propres idées* », se défend la candidate face à ceux qui l'accusent d'être manipulée par son mari.

09/07 - Lalao Ravalomanana : « Je suis prête à endurer les sanctions ». La candidate déclare qu'elle est déterminée à rester dans la course à la présidentielle et que rien ne pourra l'en dissuader. Interrogée à propos des pressions de la communauté internationale visant le retrait de sa candidature, elle explique que cette dernière sait pertinemment qu'il est injuste d'imposer une liste préétablie de candidats. « *L'aspect positif est que les pays influents, comme les États-Unis, comprennent ce qui est important. Et donc je pense que nous allons obtenir les trois choses que nous désirons : une date d'élection, des élections libres et équitables et le droit du peuple d'élire leur prochain président sans interférence de l'étranger*», a-t-elle conclu.

11/07 - La candidate Lalao Ravalomanana crée le parti « Zanak'i Dada », qui regroupe les anciens du TIM fidèles à Marc Ravalomanana. Le parti est notamment composé d'anciens ténors du TIM, outre Mamy Rakotoarivelo, Pierrot Botozaza, vice-premier ministre en charge de l'Économie et de l'industrie, Olga Ramalason, ministre du Commerce, et Hanitra Razafimanantsoa, vice-présidente du CST. Il est présidé par Jean-Pierre Rakotoarivony, ancien ambassadeur en Éthiopie, avec comme vice-président Guy Rivo Randrianari-

soa. La nouvelle structure entend peser de tout son poids sur le GIC-M pour défendre la candidature de l'ex-première dame.

08/07 - Andry Rajoelina poursuit sa campagne et reste intraitable sur sa participation à la présidentielle. Il prône à son tour un scrutin ouvert. Le président de la Transition n'a de cesse de marteler la question de l'indépendance et de la souveraineté nationale, pour défendre sa candidature au cours d'une campagne qui se poursuit activement malgré les consignes de suspension données par le gouvernement et la totale incertitude qui demeure quant à la date du scrutin. « *Le retour à l'indépendance a donné aux Malgaches la liberté de choisir leur dirigeant* », a-t-il insisté dans un discours prononcé à Mahajanga, pour contrer les offensives de la communauté internationale. Faisant allusion aux récentes déclarations de l'ambassade des Etats-Unis, il déclare : « *ce pays connaît les besoins des Malgaches, car Madagascar a actuellement besoin d'élections ouvertes* ». Contrairement à la France ou à l'UE, principaux bailleurs du fonds pour l'organisation des élections, qui soutiennent farouchement le retrait des trois candidatures décriées. Les États-Unis restent pour l'instant passifs dans l'organisation du processus électoral mais ils ont réintégré le GIC-M et pourront peser en faveur du libre accès des 41 candidats au scrutin présidentiel. Lors de son déplacement à Mahajanga, Andry Rajoelina a procédé à l'inauguration de son 5^{ème} hôpital « *aux normes internationales* ». Les consultations et les frais d'accouchement y seront gratuits durant deux mois. Il est intervenu au cours de la messe célébrée à la cathédrale et a accordé un don à la paroisse catholique.

12/07 - Le chef de Région Analamanga fustige la ministre-candidat Hajo Andrianainarivelo. Le vice-premier ministre en charge du Développement et de l'aménagement du territoire poursuit une active campagne de terrain qui lui permet, selon ses détracteurs, de mettre à son crédit les réalisations gouvernementales. Le chef de la Région invite les autorités à faire appliquer les textes en vigueur qui font obstacle à l'utilisation des moyens de la puissance publique à des fins électoralistes, rapporte *Tananews*.

23/07 - Le général Camille Vital, ambassadeur à Genève, insiste sur le maintien de sa candidature. Je ne me retirerai pas de la course à la présidentielle. « *Il en va de ma crédibilité auprès de mes collaborateurs et de l'opinion* », déclare l'ancien premier ministre de la Transition. Il ajoute : « *Je suis allé trop loin pour me retirer* ». Camille Vital avait pourtant déclaré, lors de son dépôt de candidature, qu'il était prêt à se retirer si Andry Rajoelina décidait de concourir. En tant que membre du Collectif des candidats, il soutient la tenue de la présidentielle le plus tôt possible mais écarte l'idée de descendre dans la rue pour faire pression sur le pouvoir. Il n'écarte pas la possibilité d'organiser des élections sans le concours de la communauté internationale mais considère que les moyens disponibles pour l'opération devraient en priorité être affectés à la prise en compte des problèmes sociaux de la population.

26/07- Le plan com' des apprentis candidats. Bien que la date du prochain scrutin soit sans cesse repoussée, certains candidats commencent à se soucier de leur publicité pré-électorale, révèle la *LOI*. Andry Rajoelina a sa propre équipe locale, comme le ministre de la communication Harry Laurent Rahajason ou sa conseillère Annick Rajaona, mais il reste en contact régulier avec Patricia Balme, de l'agence parisienne PB Com International, qui se démène pour redresser son image dans les milieux officiels français. En outre, TGV est en relation avec le célèbre avocat français Jean Veil pour les questions d'ordre juridique (démarches en vue de la levée des sanctions à l'égard de sa famille, conseils pour améliorer ses relations avec Paris, etc.). Un des rivaux de TGV au futur scrutin, l'actuel vice-premier ministre Hajo Andrianainarivelo, s'appuie sur ses nombreux réseaux mais il compte également dans son équipe de campagne Franck Ramarosaona, patron de la société Relations publiques et lobbying (RPL). Edgard Razafindravahy cherche quant à lui à se désister de la course électorale pour retourner à ses activités de maire d'Antananarivo. Mais s'il était contraint d'y participer (dans le cas par exemple où TGV ne s'y présenterait finalement pas), il devrait avoir recours pour sa communication à Tsilavina Ralaindimby d'Art'com. S'il finit par se désister, Art'com pourrait travailler pour le compte d'un autre candidat, par exemple Lalao Ravalomanana. Henri Roger Ranaivoson, ancien « *Chief of Staff* » de Marc Ravalomanana, a déjà effectué une première approche auprès d'Art'com pour savoir si Ralaindimby serait disposé à s'occuper de la communication de l'ancienne première dame. De son côté, Roland Ratsiraka a essayé, en vain, de s'allier les services du sulfureux avocat français Robert Bourgi, qu'il a rencontré à Paris en avril. Enfin, Ny Rado Rafalimanana, PDG d'Axius, voudrait faire appel à Havas Worldwide de Stéphane Fouks. L'idée lui en est venue lorsqu'il a appris que cette agence avait assuré la communication de candidats à la présidentielle en Côte d'Ivoire et au Venezuela. Mais les tarifs d'Havas risquent d'être un peu élevés pour lui, note la *LOI*.

► L'imbroglie politique provoqué par le maintien des trois candidatures litigieuses

La fixation du nouveau calendrier électoral, la question de l'ordre des scrutins

01/07 - La fixation de la nouvelle date de la présidentielle devra tenir compte des contraintes techniques de réalisation du bulletin unique. Au départ, l'impression devait être assurée par la communauté internationale sur financement du « *basket fund* ». Une imprimerie du Danemark avait été retenue. Par la suite, l'UE ayant suspendu sa participation au financement, la CENIT s'est tournée vers l'Afrique du Sud. La CENI de ce pays s'était engagé à imprimer et acheminer les bulletins en 3 semaines. Compte tenu de la situation politique, le ministère des Affaires étrangères sud-africain a retiré son appui. L'Imprimerie nationale malgache, qui s'était portée candidate, admet aujourd'hui qu'elle ne peut éditer que 3 millions de bulletins en 45 jours (il en faut 9 millions), que le stock de matière première est insuffisant et que l'importation de papier peut prendre de 45 à 60 jours. Si l'on prend aussi en compte les délais d'acheminement des bulletins, la présidentielle ne pourrait pas se tenir avant 5 mois et coïnciderait avec la saison des pluies...

Un choix difficile pour la CENIT. Face à la décision du GIC-M de suspendre momentanément le financement du processus électoral, sa présidente, Béatrice Atallah, ainsi que les autres commissaires, devront prochainement faire le choix entre collaborer avec les Nations Unies ou collaborer avec le gouvernement malgache, estime *La Gazette*. Ayant toujours obtenu le satisfecit de la communauté internationale, osera-t-elle tourner le dos au pouvoir de Transition ? Quelle sera son attitude si ce dernier, sur ordre de la présidence, décide de publier un nouveau calendrier électoral, sans l'aval des Nations Unies ? Si la CENIT décide de s'engager dans cette voie, elle pourrait être désavouée par la communauté internationale pour ne pas avoir respecté la feuille de route qui impose la coopération avec les experts internationaux. Et qui sait alors si la communauté internationale n'imposera pas alors la recomposition de la CENIT... L'assemblée générale de la Commission, qui doit se tenir prochainement, devrait permettre d'apprécier quelles sont encore ses marges de manœuvre, écrit le quotidien.

05/07 - Les signataires de la feuille de route et la CENIT se sont rencontrés pour faire le point de la situation. Il a été décidé que l'ordre des élections sera maintenu (présidentielle, législative jumelée avec le second tour de la présidentielle puis municipales) et que les scrutins ne sauraient être organisés sans le concours de la communauté internationale. La date des élections serait déterminée le 16 juillet avec les experts internationaux, dont ceux des Nations Unies. Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, est convaincue que la question politique sera solutionnée d'ici là par le FFKM et la SADC.

06/07 - Le camp d'Andry Rajoelina tente d'unir la voix des acteurs politiques signataires de la feuille de route en faveur du maintien des 41 candidats et entend convaincre la communauté internationale. Norbert Ratsirahonana, conseiller spécial, l'a suggéré au cours de la réunion organisée par le CSC. Andry Rajoelina aurait fait savoir que la communauté internationale est prête à faire cette concession si « *toutes les parties malgaches parlent d'une seule voix* ». La mouvance Ravalomanana soutiendrait cette proposition mais les participants se sont séparés sans trouver une entente sur le sujet. Une nouvelle rencontre est programmée pour rechercher une position commune sur le sort des 41 candidats, sur la démission de ceux qui occupent une fonction politique, ainsi que sur le sort de la CES et le calendrier électoral. L'objectif est de dégager un consensus avant la nouvelle venue de Joaquim Chissano, médiateur de la SADC, prévue le 9 juillet pour une réunion du GIC-M.

06/07 - Des voix continuent de se faire entendre pour défendre la tenue des législatives avant la présidentielle. L'ancien président de la CENI, Hery Rakotomanana, s'est fait le défenseur de cette proposition, soutenue par le « *Groupe des experts nationaux* », Madeleine Ramaholimihaso et Bruno Rakotoarison, ancien membre de la CENI et ancien secrétaire général du KMF/CNOE. L'ancien président de la CENI considère qu'« *avec l'histoire des 41 candidats, la situation est bloquée et présente des risques en matière de sécurité* ». Il soutient que la tenue des législatives permettrait de dégager des rapports des forces et de nommer un premier ministre capable de gouverner et de préparer la présidentielle. Cette formule pourrait aussi permettre de dissuader les candidats opportunistes à la présidentielle. Les partisans de la tenue des législatives avant la présidentielle ont choisi de se faire entendre la veille de la réunion entre les experts internationaux et la CENIT. Ils estiment que les législatives pourraient se tenir le 14 novembre et qu'elles pourraient être financées par l'Etat pour un montant de 24 millions de dollars. 14 millions de bulletins uniques pourraient être imprimés à Madagascar dans un délai de trois mois et demi. Andry Rajoelina se garde d'insister sur l'inversion de l'ordre des élections mais il a déjà fait savoir que cette option constituerait une solution au blocage du processus politique. Mais pour Honoré Rakotomanana, juriste, l'inversion créerait une situation hybride avec un premier ministre issu d'un parlement élu et un président de la Transition désigné par la feuille de route. Une situation qui pourrait perdurer jusqu'en 2014 du fait de l'impossibilité d'organiser la présidentielle avant la saison des pluies.

09/07 - La mouvance Zafy propose d'organiser un scrutin constitutionnel avant la fin de la saison sèche. Il permettrait selon lui de surmonter l'obstacle posé par les 3 candidatures contestées et de bâtir une nouvelle République sur des bases solides. L'organisation d'une telle consultation ne poserait pas de problème technique. La mouvance travaille sur plusieurs projets de Constitution qui pourraient être soumis aux

suffrages, l'un fondé sur un Etat unitaire, l'autre reposant sur un système fédéral ou très décentralisé, cette dernière option ayant déjà recueilli la préférence de participants à diverses concertations nationales.

11/07 - La mouvance Zafy réclame la tenue d'un référendum constitutionnel dans les plus brefs délais. Elle menace de « destituer la Transition ». « *Si nous n'avons pas de réponse satisfaisante dans les 15 jours, au maximum, après la notification de cette résolution aux différentes autorités de la Transition, des manifestations populaires seront déclenchées sur tout le territoire* », affirme Omar Mektoub. L'exécutif de la Transition, les Forces de l'ordre, la CENIT le FFKM et le GIC-M sont destinataires de la résolution adoptée à l'issue d'un « séminaire national » de 3 jours. La descente dans la rue et « la destitution du pouvoir transitoire » figurent parmi les mesures envisagées en cas de non-exécution de la résolution, ainsi que la non-participation à tout scrutin qui précéderait le référendum constitutionnel. La mouvance se targue d'avoir réussi à mobiliser 3.500 militants pour son séminaire, elle se risque à prendre modèle sur la situation égyptienne, où la population est parvenue à faire plier les tenants du pouvoir, avec l'appui de l'armée. La mouvance appuie l'initiative du FFKM mais compte sur cette dernière pour assurer la force exécutoire des décisions prises. Albert Zafy fustige la « neutralité contemplative des militaires », impassibles face à la détresse des Malgaches. « *S'ils avaient pris leurs responsabilités, les crises de 2002 et 2009 n'auraient pas eu lieu* », estime-t-il.

12/07 - La CENIT insiste auprès du GIC-M sur l'urgence d'une décision si l'on veut tenir la présidentielle d'ici fin 2013. « *Il faut nous indiquer une date butoir [pour décider si l'on maintient la présidentielle pour cette année]. Ils (les membres de délégation du GIC-M) ont promis de nous donner quelque chose avant leur départ* », poursuit-elle. La mission de la délégation conduite Joaquim Chissano devrait en effet prendre fin le 13 juillet. La présidente rappelle que la restructuration éventuelle de la CES nécessite l'élaboration d'un projet de loi et la convocation d'une session extraordinaire du parlement. La CENIT a reporté son assemblée générale au 16 juillet dans l'espoir de disposer à cette date des résultats obtenus par la délégation mais celle-ci semble se heurter à des fortes résistances de ses interlocuteurs sur tous les points relevant des résolutions adoptées par le GIC à Addis-Abeba le 26 juin. D'après *Reflet*, « *les médiateurs africains laissent transparaître une certaine lassitude, voire de exaspération dans le traitement du dossier malgache, principalement la SADC à qui celui-ci a été confié en vertu du principe de subsidiarité. (...) La médiation donne l'impression de s'essouffler* ».

13/07 - Le gouvernement n'a pas pu prendre à temps une disposition officialisant le report du dépôt de candidature aux législatives, dont la date butoir reste fixée au 15 juillet. Les candidats se trouvent dans l'embarras. Ils ont été informés de la décision du report sans qu'il y ait eu d'acte officiel le consacrant. « *On ne sait pas sur quelle base le gouvernement compte s'appuyer pour justifier le report. Certes, il y avait un cas de force majeure déclaré mais celle-ci concerne la présidentielle* », note un juriste, qui rappelle que l'on ne peut prolonger un délai expiré. L'incertitude quant à l'ordre des scrutins contribue au désarroi des candidats potentiels.

16/07 - La CENIT et les experts onusiens doivent patienter jusqu'à la fin du mois avant d'établir un nouveau calendrier électoral qui prenne en compte l'ultimatum du GIC-M adressé aux candidats contestés. Un nouveau chronogramme devra être élaboré. Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, a reçu mandat des Nations Unies pour commencer à travailler sur le dossier, avec la participation de l'OIF, de la COI et des représentations diplomatiques membres du comité de pilotage, comme la France et les Etats-Unis. La présidente de la CENIT reste optimiste : si les conditions politiques imposées par le GIC-M sont remplies fin juillet, il est encore possible d'organiser des élections avant la fin de l'année. Le 1er tour de la présidentielle pourrait se dérouler vers la fin septembre et le second tour, jumelé avec les législatives, deux mois plus tard.

18/07 - « Elections unilatérales : la dernière tentation de Rajoelina », titre *Le Courrier*. Face aux menaces de sanctions brandies par la communauté Internationale, le régime tente de s'octroyer, non sans succès, les faveurs de l'opinion publique par un discours jouant sur la corde sensible de la souveraineté et de la fierté nationale. Le projet pourrait débiter par l'organisation de législatives, qui pourraient lui donner une majorité au parlement et ouvrir la voie à une reconnaissance internationale à postériori.

24/07 - La présidente de la CENIT rappelle que son institution est prête techniquement pour organiser les élections. Elle dispose d'un scénario qui permettrait d'organiser les deux tours de la présidentielle et les législatives dès cette année mais le blocage est de nature politique. La CENIT ne comprend donc pas que la SADC la somme de définir rapidement un calendrier électoral, étant donné que tout le processus est suspendu à la mise en oeuvre par le pouvoir des 7 points de l'aide-mémoire du GIC-M. Dès qu'une solution aura été trouvée au blocage politique, la CENIT affirme être en mesure de proposer son nouveau calendrier.

Le limogeage d'un groupe de « parlementaires » du CST et la création d'une « cellule de crise »

02/07 - Les membres récemment évincés du CST, rassemblés dans la « Cellule de crise Madagascar » (CCM), forment le projet d'une manifestation publique, qualifiée de « *grande marche pour la libération* ». Créée au niveau du CST, la CCM s'est élargie à des membres du Congrès ainsi qu'à des associations politiques. Pour rallier la population à leur cause, ils projettent de révéler sur la place publique les résultats des enquêtes parlementaires conduites par les membres du CST, notamment sur les affaires de trafic de bois de rose. « *La population reste passive, car elle n'est pas au courant de la réalité dans le pays* », estime l'un de ses animateurs, Adolphe Ramasy. « *Notre initiative consiste également en une interpellation du FFKM. Pour rassurer l'Église du fait que la population soutient son initiative de réconciliation* », indique un autre responsable, désireux d'accélérer le processus engagé par le FFKM, au moment où Andry Rajoelina, acculé par la communauté internationale et une partie de la classe politique, pourrait être contraint de s'asseoir à la table de négociation. Les forces de l'ordre ont fait savoir qu'elles ne s'opposeraient pas à la manifestation « *s'il n'y a pas d'excès et si les manifestants n'entravent pas la circulation et l'ordre public* ».

04/07 - Les membres de la « Cellule de crise » (CCM) ont organisé « une grande réunion » au cours de laquelle ils n'ont pas hésité à fustiger le régime d'Andry Rajoelina qui « vire à la dictature », selon René Rasolofo, membre déchu du CST. Adolphe Ramasy déclare : « *nous avons épuisé toutes les étapes légales, il est temps de donner la voix au peuple détenteur du pouvoir suprême* ». La démission du président de la Transition et celle du général Dolin Rasolosoa, président du CST, ont focalisé l'attention des participants. « *Jusqu'ici, aucune nouvelle date de report de la présidentielle n'a été définie, les candidats au sein du pouvoir doivent donc démissionner* », a lancé Adolphe Ramasy. Le CCM doit se rendre dans les régions pour populariser son argumentation. « *Nous ne projetons pas encore de descendre dans la rue, contrairement aux spéculations* », a-t-il affirmé.

La question de l'intérim de la présidence

08/07 - Le parlement adopte la loi qui prévoit qu'en cas de démission du président-candidat Andry Rajoelina, c'est le gouvernement qui assurera le rôle de chef de l'Etat de manière collégiale. Un choix qui soulève au moins autant de problèmes qu'il n'en résout, estime *RFI*. Le texte pourrait encore se heurter au contrôle de constitutionnalité car d'après la Loi fondamentale, en cas de vacance de la présidence, les fonctions de chef d'Etat reviennent collégialement au premier ministre et aux deux chefs d'assemblées. Or, c'est aux membres du gouvernement que la loi accorde les prérogatives. Une option qui assure la représentativité de tous les signataires de la feuille de route, assure le gouvernement à l'origine du texte. Un choix qui avantage en tout cas Andry Rajoelina, mieux représenté dans cette configuration que dans un triumvirat qui n'est pas acquis à sa cause. La loi prévoit également un retour sans condition du président de la Transition à son poste en cas de nouveau report de l'élection présidentielle. La formule retenue pourrait aussi entraîner une paralysie de l'action de l'Etat. Le « *gouvernement-président* » devra prendre des décisions à la majorité de ses membres alors qu'il apparaît de plus en plus divisé face à la crise politique.

18/07 - La loi adoptée par le Congrès et le CST confiant l'intérim de la présidence au gouvernement n'est pas conforme à la Constitution et ne peut ainsi être promulguée, selon l'avis rendu par la HCC, qui met en avant le principe de la hiérarchie des normes. « *La Constitution étant la norme juridique suprême dans l'ordre juridique interne, les règles constitutionnelles doivent l'emporter sur toutes les autres règles juridiques de droit interne* », précise le communiqué. La formule du triumvirat qui avait été écartée serait ainsi relancée. *L'Express* note que c'est la seconde fois que la HCC ose aller à contre-sens de la volonté du gouvernement. La première fois, c'était lorsque ce dernier a voulu s'offrir le privilège de fixer la date de l'élection présidentielle au détriment de la CENIT. Une marque d'indépendance qui a surpris du fait que la HCC est présidée par la même personne que la CES, Jean-Michel Rajaonarivony, l'homme de Marc Ravalomanana qui avait validé le transfert du pouvoir, du directoire militaire à Andry Rajoelina dans la nuit du 17 mars 2009. Le juriste a tenu cette fois-ci à privilégier la règle qui veut que la Constitution de 2010, même non reconnue par la communauté internationale, s'impose sur tout autre texte interne. La HCC s'est permise le luxe de briser le rêve fou de 34 ministres de devenir collectivement, le temps d'un intérim, chef de l'État, avec tous les avantages liés à la fonction, pendant et surtout après, car en parallèle avec ce projet de loi, le gouvernement a fait adopter par le parlement une loi fixant les avantages mirobolants des anciennes personnalités qui ont assuré la fonction de chef de l'État, quelle que soit la circonstance, qu'elles aient été élues ou désignées. L'éditorialiste constate que la HCC n'a trouvé aucun argument technique pour invalider ce dernier texte, qui constitue un affront à la population qui se débat dans la misère et alors que l'Etat n'a pas les moyens de payer les correcteurs des examens officiels ni les indemnités des maîtres Fram... *La Gazette* s'interroge : la promulgation par Andry Rajoelina de la loi sur les avantages exorbitants accordés à vie aux anciens chefs d'Etat pourrait laisser penser qu'il se prépare à devoir abandonner son poste pour se plier aux exigences de la communauté internationale. La presse rappelle que la loi votée en début de mois leur accorde au moins 5.000 dollars mensuels «...pour leur assurer une vie saine et décente après l'exercice de

leurs fonctions ou mandats, et en reconnaissance de ce qu'ils ont fait pour la Nation », mentionne-t-on. Cette loi précise toutefois que l'ancien président condamné pour crimes ou délits, ne bénéficie pas de ces avantages et privilèges. A noter que le veuf ou la veuve d'un ancien président de la République ou d'un ancien chef d'Etat conservent les différents droits prescrits, et le cas échéant une partie du droit, fixée par décret, se transmet à ses enfants mineurs en cas de décès de celui ou celle-ci.

19/07 - Le triumvirat relancé par la décision de la HCC. Pour l'universitaire Jean-Eric Rakotoarisoa, « dorénavant, toute tentative de contourner les textes cités par la décision de la HCC sera inconstitutionnelle ». Le pouvoir ne pourra pas éviter la mise en place du triumvirat prévu par la Constitution de 2010, sauf à procéder à sa modification. Ni Omer Beriziky, premier ministre, ni Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès, ne sont candidats à la présidentielle. Quant à Dolin Rasolosoa, président du CST, le 3^{ème} homme du triumvirat, il a déjà déclaré avoir renoncé à sa candidature. Les dispositions de la Constitution peuvent donc s'appliquer, le vide juridique évoqué au cas où l'un des trois ne pourrait exercer l'intérim ne se présente pas. La loi adoptée par le parlement vise selon lui à écarter Omer Beriziky et Mamy Rakotoarivelo, jugés peu favorables à Andry Rajoelina.

Une rencontre entre Andry Rajoelina et les chefs militaires a eu lieu au Palais d'Iavoloha. Le ministre des Forces armées a expliqué que la réunion a été consacrée à la question de l'insécurité, notamment dans la partie Sud de la Grande Ile. La population de ces zones soumises aux exactions des dahalo demande du renfort. On s'attend donc à l'envoi d'une nouvelle mission de sécurisation dans les régions Androy, Anosy, Ihorombe et Atsimo-Atsinanana. Pour *Midi*, la rencontre à huis clos aurait eu également pour objet d'examiner la situation résultant de la décision de la HCC de déclarer inconstitutionnelle la loi votée par le parlement organisant l'intérim de la Transition en cas de démission de son président pour se lancer dans la campagne présidentielle. Refusant la mise en place d'un triumvirat qui ne lui serait pas acquis, Andry Rajoelina pourrait décider de tenir tête à la communauté internationale et de rester en place. Il lui faut pour cela pouvoir compter sur la fidélité des plus hautes responsables des forces de l'ordre, estime *Midi*.

Restructuration de la CES - Vers une nouvelle liste de candidats ? – Menaces de sanctions

09/07 - La plupart des signataires de la feuille de route s'alignent sur la position de la communauté internationale en faveur de la retouche de la composition de la CES. La réunion organisée par le Comité de suivi et de contrôle de la mise en œuvre de la Feuille de route (CSC) a débouché sur un quasi consensus. Le communiqué final réaffirme l'idée du « respect des dispositions de la feuille de route et des textes subséquents pour garantir l'État de droit ». Des obstacles subsistent néanmoins pour la réalisation de ce point d'accord. Entre autres, la question de la constitutionnalité du nouveau texte. « La CES est prévue par la feuille de route. Ce texte stipule la caducité des autres accords passés avant lui », argumente Aristide Velompanahy concernant la hiérarchie des textes entre le document censé gérer la Transition et la Constitution de la IV^e République qui instaure la HCC. Or la mise en avant de la feuille de route risque de remettre en cause tout le travail parlementaire de la Transition. Tous les textes votés, comme le code électoral ou ceux instituant la CENIT et l'amnistie, se réfèrent à la Loi fondamentale de 2010. Parmi les signataires de la feuille de route, certains n'envisagent pas d'instaurer une nouvelle CES qui aurait le pouvoir rétroactif de remettre en cause la liste des 41 candidats. Il n'est pas question non plus pour eux d'invalider cette liste avant la mise en place de la nouvelle CES. Une position défendue sans surprise par les partisans d'Andry Rajoelina et de Marc Ravalomanana qui défendent l'irrévocabilité de la décision.

12/07 - Jean-Eric Rakotoarisoa : pour une stricte application de la loi. La décision de la CES de retenir les trois candidatures litigieuses a entraîné le blocage à l'organisation des élections présidentielles estime l'expert en droit constitutionnel. Face à contexte, il estime que les politiques devront choisir entre suivre la voie de la légalité ou adopter une décision politique. Pour sa part, la première option serait la plus judicieuse. « Madagascar se trouve coincée politiquement. Elle se trouve dans une impasse totale et a du mal à s'en sortir. Il faut faire un choix. Soit nous entrons dans l'application du droit et adoptons la restructuration de la CES. Le début consiste à éliminer un certain nombre de candidats. Soit choisir de mettre de côté le droit. Mais nous avons vu le résultat actuellement. La décision de la CES est contestée sur le plan national et international et cela ne fait que discréditer cette juridiction en charge de la publication des résultats des présidentielles et des législatives », a-t-il déclaré. Il estime qu'une refonte de la CES s'impose. Mais, il y a tant d'obstacles car il faudra d'abord modifier la loi, ce qui prendra du temps.

16/07 - L'ordonnance sur la refonte de la CES devra être débattue en conseil de gouvernement mais « il n'est pas question de révision de la liste des candidats dans le projet d'ordonnance », prévient Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice. « Cette décision [contestée] a été prise par une Cour légale et a autorité de la chose jugée », souligne-t-elle. Joaquim Chissano, médiateur de la SADC, avait pourtant déclaré dans sa dernière intervention, en fin de mission du GIC-M : « Il y aura des dispositions prises par Andry Rajoelina, président de la Transition, en conseil des ministres, pour permettre le retrait des

candidatures ». Il s'agit en fait d'offrir la possibilité aux candidats qui le souhaitent de se désister. Pour *L'Express*, cependant, la nouvelle CES pourra difficilement ne pas se plier aux volontés de la communauté internationale. C'est le prix à payer pour que les futurs scrutins soient reconnus par cette même communauté internationale. « *À ma connaissance, la nouvelle Cour devra être composée de magistrats, mais aussi de magistrats honoraires, d'avocats et d'universitaires* », indique Honoré Rakotomanana, juriste et conseiller d'Omer Beriziky. La ministre de la Justice insiste cependant sur le fait qu'« *une Cour ne doit être composée que de magistrats, et si nécessaire d'assesseurs* ».

18/07 - Trois ministères ont présenté en conseil de gouvernement des projets de loi portant réforme et restructuration de la CES. Les projets ont été présentés aux signataires de la feuille de route et au CSC. Ce dernier devrait proposer un texte de synthèse. Deux des projets examinés ont été élaborés par le ministère de la Justice. Ils prévoient l'adjonction d'assesseurs, sans remise en cause des titulaires en fonction. Ces assesseurs pourraient être soit des représentants des candidats à la présidentielle, soit des représentants des signataires de la feuille de route. Le 3^{ème} projet, présenté par le ministre des Relations avec les institutions, préconise l'adjonction de 15 assesseurs issus de divers corps. La primature, en revanche, préconise la recomposition complète de la CES, qui deviendrait une Cour indépendante de la HCC, composée de membres élus, issus de la magistrature, du corps des administrateurs civils et du monde universitaire. Cette proposition de la primature aurait recueilli la préférence des membres du CSC, qui proposeraient une Cour de 18 membres, composée de 10 représentants des signataires de la feuille de route, de 6 magistrats et de 2 universitaires. La question cruciale de « *l'irrévocabilité des décisions prises* » demeure en suspens. Si la nouvelle CES ne peut, comme l'exige le GIC-M, réviser la liste contestée des candidats à la présidentielle, cette recomposition ne serait pas d'une grande utilité pour sortir de l'impasse électorale. La ministre de la Justice reste intraitable sur ce point. Pour la primature, en revanche, la décision contestée du 3 mai devrait pouvoir être modifiée par la nouvelle CES, dont les décisions seraient, par la suite seulement, irrévocables. Le corps des magistrats ne serait pas disposé à élire de nouveaux représentants au sein de cette Cour, considérant que ce serait se désavouer. Reste à savoir si les membres de la CES sauront résister aux pressions de la communauté internationale et aux menaces de sanctions qui pèsent également sur eux. Leur démission « *volontaire* » et collective pourrait être une option, avance-t-on.

20/07 - Le Collectif des candidats regroupant une vingtaine de prétendants à la magistrature suprême remet au gouvernement son propre projet de restructuration de la CES. Il prévoit des membres observateurs désignés par la société civile et par la communauté internationale, par les candidats validés par la nouvelle CES et par les signataires de la feuille de route. Seraient membres titulaires 6 magistrats, représentant chacun une province, désignés par leurs pairs, 3 administrateurs civils et 2 universitaires. À entendre Alain Tehindrazanarivelo, l'objectif est de « *prévenir toute décision irrévocable, lourde de sens, comme c'est le cas en ce moment* ». Le conseil de gouvernement du 22 juillet aura donc 5 textes à examiner et ce avant la date butoir du 31 juillet imposée par la communauté internationale.

20/07 - La mouvance Ravalomanana affiche sa détermination à maintenir sa candidate et menace de se retirer du processus électoral. Elle exclut également tout remplacement de l'ex-première dame, comme l'avait proposé le GIC-M aux 3 candidats contestés. Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès et chef de délégation de la mouvance, défend la légalité de sa candidature, qui, dit-il, a été empêchée de rentrer au pays alors que la feuille de route fait obligation à la Transition de permettre le retour sans condition des exilés politiques. Pour la mouvance, une recomposition de la CES est nécessaire mais la nouvelle Cour ne devrait pas pouvoir revenir sur une décision déjà prise et une ordonnance présidentielle ne devrait pas pouvoir casser une décision de la Cour.

22/07 - La mouvance Ravalomanana pour la candidature des « 41 » et contre les « 7 commandements » du GIC-M. Elle se dit prête à tolérer la candidature d'Andry Rajoelina, arguant du fait que la communauté internationale ne peut priver ses partisans d'exprimer un vote en sa faveur. Dans un but d'apaisement, dit-elle, il est plus judicieux que les 41 candidats de la liste publiée le 3 mai puissent concourir.

24/07 - Le conseil du gouvernement propose que la CES soit élargie à 21 membres. En plus des 8 membres qui composent actuellement la Cour, les groupements et partis politiques signataires de la feuille de route auront chacun un représentant. Trois enseignants des universités publiques, spécialistes en droit public, élus par la conférence des présidents, complètent le tableau. Le président de la CES serait élu et ne pourrait plus cumuler ses fonctions avec celles de président de la HCC, ce qui aurait pour effet de mettre sur la touche l'actuel président Jean-Michel Rajaonarivony. Le doute subsiste quant au devenir des 8 magistrats composant l'actuelle CES. Ce serait au corps des magistrats d'en décider. La question du retrait des candidats contestés ne relèverait pas du gouvernement mais de la présidence de la Transition, qui statuerait par voie d'ordonnance. La CES ne ferait qu'entériner la décision. Le texte en discussion ne répond que très par-

tiellement aux exigences de l'aide-mémoire en 7 points publié par le GIC-M. Le projet de décret doit encore être discuté en conseil des ministres.

25/07 - Le parlement convoqué en session extraordinaire pour l'adoption du projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi portant création de la CES. La démarche risque fort de compromettre le respect du délai évoqué par l'échéance du 31 juillet, fixée par le GIC-M. En écartant l'adoption du texte par voie d'ordonnance, l'exécutif rend en effet difficile le respect du délai fixé par la communauté internationale. D'éventuelles divergences entre les deux Chambres mettraient en branle le système de navette parlementaire. Le temps pourrait manquer dans la mesure où le texte devrait encore faire l'objet d'un contrôle de constitutionnalité. Puis il faudra encore tenir compte d'un délai pour élire les nouveaux membres de la Cour avant qu'elle soit opérationnelle. Le choix remet sur le tapis la question de la tenue de la présidentielle cette année. L'absence de liste définitive des candidats à la présidentielle début août pourrait compromettre la possibilité d'organiser le premier tour fin septembre-début octobre. La question concernant la possibilité pour la nouvelle CES de réexaminer la liste des candidats n'est pas encore réglée. L'exposé des motifs du projet de loi rappelle le principe de l'autorité de la chose jugée. Le conseil des ministres a apporté des modifications au texte adopté par le conseil du gouvernement. Il a fixé à 19 le nombre des membres de la CES au lieu de 21. Le projet de loi soumis au parlement prévoit 6 magistrats, un administrateur civil, un enseignant de droit élus par leurs pairs et 10 représentants des signataires de la feuille de route. Contrairement au texte adopté en conseil du gouvernement, le projet précise l'impossibilité pour tous les membres de l'actuelle CES de siéger dans la Chambre nouvelle configuration.

29/07 - Le projet de loi relative à la restructuration de la CES a été adopté sans amendement par le Congrès. Les parlementaires issus de la mouvance Ravalomanana, qui voulaient apporter quelques amendements au texte, n'ont pas participé au vote. Le texte a été transmis pour examen au CST, qui l'a adopté également sans amendement. Le projet de loi devra encore passer l'épreuve du contrôle de constitutionnalité par la HCC. Or son actuel président n'est autre que l'ancien président de la CES, Jean-Michel Rajaonary, dont la crédibilité est pointée du doigt par la classe politique après la définition de la liste des candidats à la présidentielle. De surcroît, le président de la HCC a été rayé de la liste des futurs membres de cette Cour.

Le Club Ethique et Développement redoute que l'intégration des représentants des signataires de la feuille de route dans la nouvelle CES provoque des troubles postélectorales. Cette intégration, dit-il, « va poser plus de problèmes que de solutions. Il est inacceptable que les groupes signataires de la feuille de route se trouvent être en même temps juge (électoral) et partie (candidat) ».

La Gazette s'interroge : « à quoi servira la refonte de la composition de la CES ? Les exigences du GIC - M sont en effet claires : exclusion ou retrait des trois candidats irréguliers, possibilité de remplacement des candidats exclus, restructuration et recomposition de la CES. Jusqu'à présent, seul la recomposition des membres de la CES est en cours. Les personnalités constituant le blocage au processus électoral devront se préparer à encaisser les sanctions internationales... ».

Le père Alain Thierry de la Commission Justice et Paix ne cache pas son inquiétude par rapport aux dispositions qui préconisent l'intégration des entités signataires de la feuille de route. « Cela ne fera qu'aggraver les problèmes ... Cela ressemble à une tentative de tailler la loi fondamentale suivant les intérêts d'une personne en particulier » a-t-il fait remarquer.

« Que l'adoption du projet de loi sur la refonte de la CES plaise ou non à la communauté internationale et à certains politiques, c'est la voix du peuple qui a tranché » a martelé le ministre de l'intérieur Florent Rakotoarisoa, soulignant que « même si les membres du Congrès et du CST sont des personnalités désignées, ils font le travail de parlementaires ».

27/07- La Plateforme Nationale des Organisations de la Société Civile de Madagascar (PFNOSCM) juge inéquitables les menaces de sanctions visant les 3 candidatures litigieuses. « La limitation du délai d'absence à Madagascar comme une des conditions de recevabilité d'un dossier de candidature à la présidentielle, est en violation de l'article 2, et 29 alinéa 2 de la DUDH, et va à l'encontre de l'esprit d'apaisement de Sandton (Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement de la SADC, Afrique du Sud, 11 et 12 juin 2011) ainsi que de la feuille de route du 17 septembre 2011 (art.16) ». Les menaces de sanction visant ainsi Lalao Ravalomanana et Didier Ratsiraka ne seraient donc pas fondées, alors que le dépôt de candidature hors délai d'Andry Rajoelina n'admet d'aucune justification. La plateforme regrette aussi « l'attitude complaisante de la SADC, de l'UA et du GIC-M, face aux différentes violations ou mauvaises applications de la feuille de route depuis sa mise en œuvre (...) Les menaces excessives de sanctions proférées actuellement aux victimes de cette indulgence ne vont pas, c'est évident, faciliter la sortie de crise, et, en conséquence, ne répondent pas aux intérêts de la population malagasy », soutient-elle. La PFNOSCM appuie l'initiative du FFKM de réunir le sommet des trois anciens présidents élus et le président de la Transition, lequel devrait être, selon cette organisation, suivi d'une Conférence nationale souveraine, avec la participation de toutes les forces vives de la nation. L'organisation sollicite la SADC, l'UA et le GIC-M

« à soutenir et à appuyer l'initiative de FFKM, et à appliquer avec fermeté les sanctions à tous ceux qui font obstacle à la sortie de crise ».

La conférence au sommet du FFKM et le refus opposé au retour de Marc Ravalomanana

01/07 - Le projet de sommet des quatre chefs d'État du FFKM du 4 juillet suspendu au retour de Marc Ravalomanana. La participation de l'exilé d'Afrique du Sud reste le principal obstacle à la concrétisation du projet porté par le Conseil œcuménique. Nosy-Be a été un temps avancé comme l'endroit pouvant faire consensus pour accueillir la rencontre entre les leaders politiques, bien que certains d'entre eux aient exigé qu'il se tienne dans la capitale. La participation d'Andry Rajoelina n'est pas non plus assurée : il entretient le flou sur sa position. « *Cette rencontre apportera-t-elle une solution pour le pays ?* », s'était-il interrogé devant la presse, en marge de la réception organisée pour la fête nationale, le 26 juin. « *Je pense que le président de la Transition ne repoussera pas une demande venant des chefs d'Eglise* », tente pourtant de rassurer le président de la branche œcuménique en charge des affaires nationales du FFKM, le SEFIP.

02/07 - Le premier ministre partage son inquiétude quant à l'évolution du processus de sortie de crise et s'en remet à l'initiative du FFKM si elle reste dans le cadre de la réconciliation nationale. « *La population espère une sortie de crise. Maintenant, la situation reste confuse. L'autorité de l'État est en déliquescence* », déplore-t-il, avant de faire part des espoirs soulevés par la nouvelle venue de Joaquim Chissano, médiateur de la SADC, annoncée pour le 9 juillet. Ce dernier devrait « *transmettre [les] conclusions aux parties malgaches et les exhorter à répondre positivement à l'appel qu'il leur a lancé* », selon le communiqué du GIC-M. « *Nous constatons que c'est l'intérêt personnel qui prime sur l'intérêt supérieur de la Nation* », affirme-t-il, égratignant d'une manière indirecte Andry Rajoelina et les deux autres candidats contestés. Omer Beriziky fait part de son « *soutien* » à l'initiative du FFKM. « *C'est une autorité morale. Il faut le soutenir dans ses efforts de réconciliation et d'apaisement évoqués dans la feuille de route* », prône-t-il, ajoutant toutefois que les Eglises ne doivent pas s'immiscer dans le volet politique.

03/07 - Préparation de la conférence au sommet : la présidence de la Transition pose des préalables. Elle affirme avoir reçu l'invitation mais elle réitère que la tenue des élections demeure la seule issue. Tout effort en vue de résoudre la crise devrait aboutir à l'organisation des élections et ne devrait pas aller à l'encontre du principe de la feuille de route, précise le communiqué. Andry Rajoelina se dit ouvert au dialogue mais il estime que des discussions préalables sont nécessaires avant la tenue de cette conférence. « *Cette réunion au sommet, prévue être organisée à Ivato, requiert mûres réflexions concertées au préalable* », est-il écrit.

Le projet que le FFKM compte soumettre est un document de 9 pages intitulé « Feuille de route réparée et améliorée ». La clé de répartition des postes ministériels entre les quatre mouvances y serait déjà définie, de même que les quatre institutions de la Transition. Les dates des élections y figureraient également. Le référendum constitutionnel ouvrirait le bal le 25 août. Un projet qui va à l'encontre du processus de sortie de crise de la communauté internationale qui s'en tient à la feuille de route et aux élections. « *C'est un véritable défi à la communauté internationale* », commente un proche d'Andry Rajoelina. « *Le FFKM infantilise la population avec ce projet qui remet tout à plat et qui anéantit tous les efforts consentis jusqu'ici. On va encore perdre du temps dans les discussions et les surenchères. La population risque de ne plus pouvoir supporter une prolongation* », renchérit un membre du CST.

03/07 - L'annonce du retour de Marc Ravalomanana pour participer à la conférence au sommet s'est heurtée à un nouveau « Notam »¹. Son nom figurait, avec celui de son fils Maika, sur la liste des passagers du vol de la compagnie sud-africaine Airlink qui devait relier Johannesburg à Antananarivo. La question de la sécurisation des autorités politiques durant la rencontre avait été évoquée en conseil de gouvernement. Une lettre en ce sens avait été adressée par les 4 chefs d'Eglise au premier ministre et une réunion s'était tenue avec les responsables du FFKM et les hauts responsables des forces de l'ordre. Au terme de « *difficiles négociations* », ces dernières ont opposé un veto à ce retour et ont demandé son ajournement, arguant du fait qu'elles n'étaient pas en mesure d'assurer la sécurité du vol. Face à cette perspective de retour, Etienne Andriamahefarisoa, responsable de l'association des victimes du 7 février 2009 (AV7), avait pris les devants : « *pour nous, Marc Ravalomanana est une personne condamnée. Et le FFKM n'a pas le pouvoir d'effacer cette décision de justice* ». Pour l'AV7, comme pour les forces de l'ordre, soit le sommet du FFKM se tient hors de Madagascar, soit les forces de l'ordre exécutent au débarquement du président déchu la décision de justice le condamnant à la prison à perpétuité. Un mandat d'arrêt qu'ils estiment pouvoir

¹ Courrier adressé par le directeur de l'ACM (traduction libre du GTT international) :

« *La présence de l'ancien président Marc Ravalomanana à bord de votre vol numéro SA8252 du 3 juillet 2013 suscite l'embrassement de foyers latents de discordes et de violences évaluées à un degré hors contrôle pour les autorités de l'État chargées de la sécurité publique. En conséquence, j'estime de mon devoir de vous alerter du grave danger auquel sont exposés tous les passagers de ce vol, des risques de destructions de votre aéronef et de nos installations aéroportuaires. Je vous demanderai instamment de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter les dommages funestes qui peuvent survenir* ».

exécuter en application de l'article 45 de la feuille de route qui garantit la souveraineté de la justice malgache. Les controverses vont bon train sur les auteurs du « *Notam* » qui a frappé Marc Ravalomanana. La primature, mise en cause dans cette décision, a rejeté toute responsabilité, tout comme le ministère des Transports.

Le colonel Florens Rakotomahanina de la circonscription de gendarmerie a affirmé que l'exercice militaire qui s'est déroulé à l'aéroport le jour même de l'arrivée du vol à bord duquel aurait dû prendre place Marc Ravalomanana était sans lien avec ce possible retour. « *On a effectué l'exercice aujourd'hui puisque c'est aujourd'hui qu'on était disposés à le faire, c'est un exercice auquel on s'adonne chaque année* » a-t-il affirmé, en précisant que l'exercice consiste en l'évacuation d'un ou plusieurs individus considérés comme dangereux ou terroristes. Une déclaration qui a laissé dubitatifs nombre d'observateurs.

La conférence au sommet a débuté par un culte œcuménique à la cathédrale catholique d'Andohalo à Antananarivo, cérémonie à laquelle ont participé Didier Ratsiraka et Zafy Albert. Lalao Ravalomanana était également sur place. Andry Rajoelina avait décliné l'invitation. Les participants devaient ensuite rejoindre le Centre des conférences internationales (CCI) d'Ivato. Le président de la Transition a pris part à la rencontre prévue initialement pour être un sommet à quatre.

« *Nous sommes convaincus de la nécessité d'un dialogue en vue de la réconciliation entre nous 8* [les 3 anciens présidents Didier Ratsiraka, Albert Zafy et Marc Ravalomanana, ainsi qu'Andry Rajoelina] », a déclaré Mgr Odon Razanakolona. L'archevêque met en exergue la nécessité de la présence de Marc Ravalomanana. Chose qui n'a pas pu se concrétiser. « *On verra plus tard la réalisation* [de la rencontre à 8] », avance-t-il, promettant la poursuite de l'entreprise du FFKM. Le sommet devrait se prolonger par une réunion élargie aux autres acteurs politiques. Le projet de rencontre entre les chefs militaires et les chefs d'Église qu'Andry Rajoelina avait fini par accorder en cours de journée aurait pu être décisif mais pour des raisons inconnues, les forces armées n'ont pas fait le déplacement. Mgr Odon Razanakolona se déclare malgré tout confiant, d'autant que la SADC se déclare désormais favorable au processus à condition que le retour de l'ancien président puisse se réaliser et soit assuré avec toutes les garanties de sécurité. Le premier ministre laisse étendre dans un courrier adressé au FFKM que les négociations sur la question vont se poursuivre avec les « *instances concernées* ».

05/07 - Le FFKM aurait obtenu l'accord de principe de Didier Ratsiraka, Zafy Albert et Andry Rajoelina pour une rencontre en terre malgache associant Marc Ravalomanana. La date et le lieu restent à convenir. D'après Mgr Odon Razanakolona, chacun des trois invités a eu un tête-à-tête avec les 4 chefs d'Église ou avec l'un ou deux des quatre prélats, avant de se retrouver en réunion plénière. Les invités présents se seraient déclarés convaincus qu'il est important de se pardonner et de se réconcilier pour sortir le pays de la crise. L'archevêque a rappelé que l'initiative a obtenu le soutien de la SADC sous réserve que l'ancien président en exil y soit associé. « *Une organisation a été mise en place pour permettre la réalisation de la rencontre entre les quatre. Chacun prendra les responsabilités qui lui incombent* », a déclaré Mgr Razanakolona. Christine Razanamahaso, ministre de la Justice, s'est encore montrée inflexible dans le traitement des dossiers judiciaires. « *La justice poursuit sa mission tant qu'il n'y pas d'accord politique ou de convention de paix* », a affirmé la Garde des sceaux, laissant entendre qu'il n'est pas question de revenir sur les condamnations qui frappent Marc Ravalomanana et qui devront être mises en œuvre à son retour d'exil. Le KMF/CNOE préconise la retransmission en direct des rencontres et réunions qui traitent de la sortie de crise, afin que la population puisse « *savoir qui sont réellement les pourris de la Nation, pour distinguer le bon grain de l'ivraie. Il est temps de faire primer l'intérêt supérieur de la Nation. Compte tenu de la conjoncture actuelle, nous craignons en effet une explosion sociale.* » a-t-il indiqué.

Les chefs d'Église ont eu une rencontre à huis-clos avec les chefs militaires à l'université catholique. Une tentative pour eux de convaincre les généraux Rakotoarimasy, Randrianazary, Ravalomanana, Ndiririjaona, ainsi que le ministre de la Sécurité Intérieure, Arsène Rakotondrazaka, et le directeur de la Sécurité publique, Razafimanantsoa Tantely Aimé, de ne pas faire blocage au bon déroulement de la rencontre. Ces derniers persistent en effet à vouloir exécuter le mandat d'arrêt contre Marc Ravalomanana dès son arrivée à Antananarivo, estimant qu'une décision de justice doit être appliquée. On apprenait en outre que Mgr Samoela Jaona Ranarivelo, l'un des quatre chefs d'Église, accompagné de Zafy Albert, a été reçu à l'ambassade sud-africaine pour examiner les conditions d'un éventuel retour de Marc Ravalomanana. Les observateurs s'interrogent sur la position personnelle d'Andry Rajoelina sur cette question du retour de son adversaire. Tient-il un double langage ? Est-il encore en mesure d'imposer son point de vue aux Forces armées ?

09/07 - La mouvance Zafy pointe du doigt l'intransigeance des forces de l'ordre qui se sont opposées au retour de Marc Ravalomanana pour participer au sommet du FFKM. « *Dire que Marc Ravalomanana encourt des risques énormes en regagnant le pays, n'est qu'un prétexte* », juge l'ancien président. Les

forces armées avaient affirmé disposer de renseignements sur de possibles affrontements entre les partisans de Marc Ravalomanana et ceux d'Andry Rajoelina. Zafy Albert déclare ne pas avoir renoncé à faire changer d'avis les forces armées.

09/07 - Selon le ministre des Forces armées, « la décision pour le retour de Marc Ravalomanana appartient uniquement au FFKM ». D'après *Tananews*, le général André Lucien Rakotoarimasy a précisé que le FFKM était libre dans sa décision de faire revenir ou pas l'ancien président. Il n'y aurait eu aucun débat sur le sujet lors de la rencontre entre les chefs d'Églises et les responsables des forces de l'ordre. Ces derniers se seraient contentés d'exposer les risques de troubles et d'affrontements qu'engendrerait ce retour et de mettre le FFKM face à ses responsabilités. Face à la presse, le ministre a indiqué que les forces de l'ordre sont prêtes à prendre leur responsabilité si le FFKM estime que ce retour est indispensable. Après Andry Rajoelina qui prétendait avoir accepté la rencontre avec les 3 anciens chefs d'État élus, voici les forces armées qui se disculpent dans cette affaire, observe le site. Pour Albert Zafy, ce sont pourtant les forces de l'ordre qui font obstacle à ce retour et à la concrétisation du sommet du FFKM.

10/07 - La médiation conduite par le FFKM ouvre la course aux postes à pourvoir au sein d'une hypothétique nouvelle Transition. Certaines personnalités qui gravitent autour de l'organisation œcuménique se lancent dans un combat pour la conquête du pouvoir à l'issue du processus, observe *La Nation*. Plusieurs noms circulent déjà pour pourvoir le poste de premier ministre. Parmi lesquels, des membres du Sefip, l'organe d'observation de la vie publique du FFKM. Certains auraient déjà communiqué à l'instance dirigeante du FFKM tout un programme de gouvernement. Dans cette course, les questions de l'origine ethnique, de l'expérience professionnelle, de la capacité à rassembler, du charisme et même de l'appartenance confessionnelle semblent incontournables, selon le quotidien.

12/07 - Retour de Marc Ravalomanana : le FFKM met l'exécutif face à ses responsabilités. « *Il est du ressort du président de la Transition et du premier ministre de donner des ordres aux militaires et non au FFKM* », souligne un communiqué des Églises lu par Mgr Samoela Jaona Ranarivelo, évêque d'Antananarivo. Les leaders religieux confirment qu'ils ont eu une rencontre avec les responsables des forces de l'ordre mais que ceux-ci ont expliqué « *qu'ils ne reçoivent des ordres que des responsables étatiques civils et ne font qu'exécuter* ». Andry Rajoelina s'oppose toujours à ce retour pour des raisons sécuritaires, comme il l'a expliqué aux participants du sommet du FFKM, si l'on en croit les révélations de Zafy Albert. Selon l'argumentaire d'Andry Rajoelina, les risques que présenterait le retour de Marc Ravalomanana relèvent du maintien de l'ordre et la sécurité intérieure, qui sont du ressort de la primature. Raison pour laquelle le FFKM tient à placer les deux têtes de l'exécutif face à leurs responsabilités. Reste que pour la ministre de la Justice, l'ancien président peut rentrer mais la justice malgache est indépendante et sa décision sera appliquée. « *Le premier ministre est également, selon les textes, celui qui est en charge de l'application des décisions de justice* », rappelle Anaclet Imbiky, juriste et conseiller d'Omer Beriziky.

27/07 - Le KFKM lance un appel aux quatre protagonistes pour qu'ils désignent chacun 3 représentants pour examiner les thèmes des résolutions adoptées au sommet d'Ivato. Cet examen n'occulte pas les efforts des Églises en vue de réunir les quatre chefs de file, ni la poursuite du dialogue avec les autres entités. Le FFKM appelle à l'apaisement et condamne tout acte de provocation tant dans les faits qu'en paroles. Mgr Odon Razanakolona, président du FFKM, précise qu'il n'a aucun lien avec les instigateurs des divers mouvements qui font usage du nom du FFKM dans leur dénomination, allusion au Malagasy Manohana ny FFKM (MMFF), qui a pris l'initiative de manifestations. L'initiative semble avoir pour objectif de contourner le blocage du retour de l'exilé d'Afrique du Sud pour la concrétisation de la rencontre à quatre. La date de la rencontre entre les représentants des 4 protagonistes pourrait n'être connue qu'en début du mois prochain.

Manifestations dispersés, arrestations et manœuvre de dissuasion

15/07 - Une manifestation organisée au théâtre de verdure d'Antsahamanitra par la « Cellule de crise » [les parlementaires récemment exclus du CST] a été dispersée par les forces de sécurité. Les militaires ont fait usage de grenades lacrymogènes, selon *La Nation*. Une autorisation avait pourtant été accordée pour tenir ce rassemblement situé dans ce lieu privé et clos. La manifestation de protestation contre « *l'ingérence* » étrangère, organisée le même jour sur la voie publique par le parti politique Otrikafo devant l'hôtel Carlton, où se réunissaient les membres du GIC-M, a pu se tenir librement. Un « *deux poids deux mesures* » pointé du doigt par *Tribune*.

23/07 - Une manifestation rassemblant quelques centaines de personnes dispersée par la police à coup de gaz lacrymogènes. L'initiative émanait de l'un des membres du Collectif des 21 candidats qui se sont unis récemment pour demander le retrait des trois candidatures problématiques, Laza Razafiarison, leader du parti « *Avotra ho an'ny firenena* » (Le salut pour la nation). Ce dernier proteste contre le blocage

politique et réclame la tenue de l'élection présidentielle. Le rassemblement a débuté par un affrontement avec les forces de l'ordre qui ont cherché à confisquer le matériel de sonorisation mais il a pu se prolonger une partie de la journée. Aucune autorisation n'avait été demandée, les organisateurs estimant qu'il n'y a actuellement aucune autorité légitime pour la leur accorder. Pour certains analystes, le rassemblement pourrait servir de test pour d'autres entités, comme la Cellule de crise et les partisans de Zafy Albert, qui menacent eux aussi de descendre dans la rue. Laza Razafiarison a lancé un appel à de nouveaux rassemblements jusqu'à publication de la date des élections.

24/07 - Laza Razafiarison a été arrêté sans ménagement au lendemain de la manifestation. « *Nous avons arrêté 7 autres personnes avec Laza Razafiarison et ils seront incessamment transférés au tribunal* », a indiqué le commandant de la circonscription de gendarmerie, le colonel Florens Rakotomahanina. Il leur est reproché d'avoir organisé une manifestation sans autorisation, d'avoir menacé l'ordre public et d'avoir porté outrage aux forces de l'ordre. La photo de l'arrestation de Laza Razafiarison traîné par les pieds par deux gendarmes cagoulés du Groupe de Sécurité et d'Intervention Spéciale (GSIS) fait le tour des réseaux sociaux. Ce candidat était encore inconnu du grand public il y a quelques jours, note *RFI*. Une nouvelle tentative de rassemblement a tourné court. 6 personnes ont été blessées, dont une grièvement, admise en réanimation. La plupart des blessés auraient été touchés par des « *balles non létales* », selon le service des urgences de l'hôpital où ils ont été admis. Le Collectif des candidats a demandé à Omer Beriziky d'intervenir en faveur de la libération des manifestants. « *Un cours sur les droits de l'homme est indispensable pour nos militaires. A commencer par les chefs* », écrit *La Nation*, qui dénonce la brutalité des forces de l'ordre qui ont arrêté le candidat, lui infligeant des « *traitements cruels, inhumains et dégradants* ». Le quotidien poursuit en rappelant les articles de la DUDH qui garantissent le respect de la liberté d'opinion et d'expression, ainsi que la liberté de réunion et d'association pacifiques. « *Une démonstration de force gratuite, violente, excessive et stupidement dépourvu de professionnalisme des forces de l'ordre* », écrit *Madonline*. « *Ils ont tenté de faire de la résistance et il a fallu procéder à l'arrestation très vite, autrement la situation aurait pu dégénérer* », a rétorqué le colonel Rakotomahanina.

25/07 - Après déferrement au parquet, Laza Razafiarison et 7 éléments de sa garde rapprochée ont été placés sous mandat de dépôt à Antanimora. « *Il (Laza Razafiarison) risque d'être inéligible à la présidentielle, en cas de condamnation du tribunal* », indique Jean-Eric Rakotoarisoa, constitutionnaliste. La loi organique relative à l'élection du premier président de la IVème République prévoit, en effet, que tout candidat doit de ne pas avoir été condamné pour crime ou délit. « *Il n'y a pas de statut particulier pour les candidats à la présidentielle* », souligne l'universitaire, ajoutant que « *de plus, la période de campagne électorale a été suspendue par la CENIT et entérinée par le gouvernement* ». Jean-Eric Rakotoarison s'indigne cependant de la manière dont Laza Razafiarison a été arrêté. « *C'est inhumain* » a-t-il souligné et les droits de l'homme n'ont pas été respectés, observe-t-il. « *Cette image ternira davantage celle de la Grande Ile aux yeux du monde* » affirme-t-il. Pour *Ma-Laza*, « *Laza Razafiarison a délibérément choisi cette voie, et pour se faire un nom, et pour cristalliser sur lui les rancœurs et autres frustrations de la population. S'il a été est placé sous mandat de dépôt, il l'a littéralement cherché. A Madagascar, un bon cursus politique passe aussi par la persécution et quelques jours au violon* ».

27/07 - Laza Razafiarison et 7 de ses compagnons ont comparu devant le tribunal de première instance. Deux chefs d'inculpation ont été retenus à leur encontre : la participation à une manifestation sans autorisation et le refus d'obtempérer à une sommation des forces de l'ordre. « *L'on ne sait plus à quoi se vouer actuellement, vu qu'il y a des personnalités au sein du pouvoir qui font et ont le droit de rassembler la foule, font des inaugurations ayant trait à des propagandes, alors qu'ils sont candidats à la présidentielle* », a déclaré à la barre Laza Razafiarison. Dans son plaidoyer, l'avocate a notamment invoqué la liberté d'expression et d'opinion prévue dans la DUDH, entérinée par l'article 10 de la Constitution de 2010. Les prévenus rejettent en bloc le grief d'avoir refusé d'obtempérer aux forces de l'ordre, il n'y a pas eu de sommations, affirment-ils. La juge ainsi que le procureur ont pourtant souligné que « *le jet de gaz lacrymogène, est pour la justice synonyme de sommation* ». À l'issue d'un procès de plus de quatre heures, le jugement a été mis en délibéré.

29/07 - La défense de Laza Razafiarison a décidé de faire appel du verdict du tribunal de première instance qui a condamné le candidat à deux mois de prison avec sursis. « *Laza Razafiarison risque d'être inéligible avec cette peine, c'est pourquoi nous continuons de nous battre et de passer l'affaire en appel* », a expliqué son avocat. Dans l'éventualité d'une condamnation avant le scrutin, « *ce sera à la CES de décider de son (Laza Razafiarison) éligibilité* », a indiqué le juriste Imbiky Anaclet. « *Un homme averti en vaut deux, si les responsables étatiques ne prennent pas conscience de l'urgence de la tenue des élections, la lutte se poursuivra* », a déclaré à la presse à sa sortie de la prison d'Antanimora. Dans l'éventualité d'une condamnation, le prétendant à la magistrature suprême pourrait invoquer l'article 16 de la feuille de route, qui prévoit l'arrêt des poursuites contre les opposants. Après son bref séjour dans les geôles d'Antanimora,

le SG du Avotra ho an'ny Firenena entend faire un plaidoyer sur les conditions carcérales. « *Je suggère la mise en place d'un secrétaire d'État en charge des prisons* », a-t-il conclu.

25/07 - La circonscription régionale de gendarmerie (CIRGN) a tenu une conférence de presse pour dénoncer la préparation ce 27 juillet, d'un « samedi noir » à Antananarivo. « *Ces individus seraient en tenue militaire et auraient des fusils d'assaut, ainsi que des grenades lacrymogènes. Ils comptent les utiliser* » affirme le commandant de la CIRGN, qui précise que ce mouvement a pour but de discréditer les forces de l'ordre et de précipiter la chute du régime. « *Des agissements de la sorte ne seraient en aucun cas tolérés* » a-t-il précisé. Les instigateurs présumés de la manifestation auraient été identifiés. La gendarmerie lance un appel à la collaboration de la population. La conférence de presse, largement médiatisée, sonne comme une manœuvre de dissuasion adressée aux manifestants. Ce n'est pas le rôle des forces de l'ordre de terroriser la population, renchérit André Rasolo, professeur de sociologie politique. Un avis partagé par d'autres candidats à la présidentielle, pour qui elles outrepassent leurs fonctions.

La manifestation du MMFF déplacée dans un lieu clos et privé. Un groupe qui se dit lié au FFKM, le Malagasy Manohana ny FFKM (MMFF), avait déclaré avoir l'intention d'organiser une manifestation en centre-ville. Ses organisateurs affirment qu'elle va se tenir en définitive dans un endroit clos et privé, à Antsahamanitra. Le Groupe Eclaireur de Contact, le Diniky ny Samy Malagasy et la Cellule de crise ont décidé de rejoindre le MMFF. Un culte œcuménique précèdera les exposés des intervenants qui expliqueront les résolutions issues de l'initiative du FFKM. Le Comité dément les informations alarmistes véhiculées par les forces de l'ordre.

26/07 - Un élément de la gendarmerie nationale et un élément de la police nationale qui a déjà été suspendu, sont soupçonnés d'être impliqués dans l'organisation du « samedi noir » ; ils ont été arrêtés. Un militaire est également recherché. Les deux suspects font l'objet d'une enquête. Le colonel Florens Rakotomahanina affirme détenir des informations selon lesquelles des politiciens ont tenu des « *réunions secrètes à des endroits différents de la capitale afin de préparer et organiser des troubles. Nous avons localisé les lieux de réunion et identifié les meneurs. S'il se passe réellement des troubles à Antananarivo, nous procéderons à leur arrestation* », a-t-il prévenu. Selon certaines sources, la personne qui est ciblée par la Transition pour avoir fomenté le supposé « *samedi noir* » serait Fanomezza Razafimandimby, adjoint du directeur de Sécurité à la HCC, incarcéré avec Ralitera, l'époux de l'actuelle ministre de l'Élevage (mouvance Ravalomanana) de mai 2008 à août 2011 à Tsiarahy. Il a publié en septembre 2012 un texte intitulé « *Il faut supprimer la HCC* » mettant en cause son président de l'époque, un certain Lala Ratsirahonana, devenu conseiller spécial d'Andry Rajoelina.

27/07 - Le comité de soutien à l'initiative du FFKM (MMFF), dirigé par Alain Andriamiseza, a décidé reporter d'une semaine la manifestation prévue à Antsahamanitra. Il avait obtenu l'autorisation de manifester mais a tenu à se démarquer de certains agitateurs dont l'objectif serait de compromettre les initiatives visant à trouver une issue à la crise. Convoqué par la gendarmerie, il a demandé aux forces de l'ordre de commencer par « *arrêter les terroristes* » qu'elles prétendent avoir identifié. « *Quand les terroristes seront arrêtés, nous sommes disposés à organiser la manifestation que nous avons prévue* », a soutenu l'ancien ministre.

Appels lancés à l'armée

01/07 - Tribune s'inquiète des appels lancés à l'armée pour dénouer l'imbroglio qui paralyse les institutions de la Transition. Les bruits de bottes se font de plus en plus entendre, écrit l'éditorialiste, qui s'interroge : « *l'armée malgache aujourd'hui, c'est qui ? S'agit-il des généraux de salon que l'on voit dans les cocktails, les séminaires, les réunions, mais qui n'ont pas vraiment montré leur efficacité le 17 mars 2009 ? S'agit-il des officiers supérieurs et de leur entourage à la tête des camps ? S'agit-il des officiers subalternes et des sous-officiers qui sont au contact (et donc qui maîtrisent) les hommes de troupe et les armureries ? Et en poussant le raisonnement plus loin, s'agit-il de ceux qui ont été cajolés pour qu'ils se taisent sous l'ère du président Ratsiraka, de ceux qui doivent leur carrière au président Ravalomanana, ou de ceux qui doivent leur promotion inespérée à Andry Rajoelina et qui vont s'empresse de le protéger envers et contre tout au nom de la reconnaissance du ventre ? Par conséquent, quand les gens espèrent bêtement un directoire militaire pour résoudre le problème actuel, auquel de ces groupes et sous-groupes pensent-ils ?* ». Si l'armée veut vraiment travailler pour la patrie, « *il faudrait qu'elle commence par mettre fin aux trafics d'armes qui transforment les casernes en passoires au bénéfice des bandits. Dans le contexte actuel, il y a même plus de risques de voir arriver au pouvoir des bidasses sans peur et sans scrupules, que des généraux flamboyants et éduqués. (...) Et la tragi-comédie actuelle risque de se transformer en tragédie complète* ».

26/07 - La grande muette en arbitre. « *L'imbroglio politique malgache est si emmêlé que certains observateurs en sont à espérer l'intervention de l'armée pour ramener les hommes politiques à leurs engagements* », écrit la LOI, qui poursuit : « *Tel semble être l'avis personnel de la représentante du PNUD à Antananarivo, Fatma Samoura, véritable bête noire de TGV et de ses partisans : lors d'une conversation entre invités à la cérémonie du 14 juillet à l'ambassade de France, elle s'est ouvertement interrogée sur le fait de savoir si l'action de deux ou trois capitaines ne pourrait pas faire sortir Madagascar de l'impasse. L'hypothèse n'est pas totalement aberrante car le mécontentement a commencé à gagner des jeunes officiers de certains régimes (1er RFI et 1er RTS). Un tract qui leur est attribué et qui critique leurs officiers supérieurs a récemment circulé dans les rédactions des journaux malgaches. Mais ces militaires semblent surtout irrités par la promotion rapide des généraux proches du pouvoir actuel, lesquels tiennent tant à leurs épaulettes qu'ils sont les plus farouches opposants au retour du président Ravalomanana dans son pays et à la campagne électorale de son épouse* ».

27/07 - Andry Rajoelina, chef suprême des armées, candidat à la présidentielle, se tourne vers les « derniers remparts » pour évoquer la souveraineté nationale. Et ce, avant l'expiration de l'ultimatum de la communauté internationale. « *Vous êtes les derniers remparts, surtout quand il s'agit de défendre le pays ou la souveraineté. Les yeux des citoyens et des Malgaches se tournent vers vous* », a-t-il lancé lors d'une cérémonie de sortie de promotion d'élèves-officiers. Ces propos ont été interprétés par certains analystes comme l'annonce d'une possible prise de responsabilité des forces armées en réplique à l'ultimatum du GIC-M. Le général Lucien Rakotoarimasy, ministre des Forces armées, a tenu cependant à banaliser l'appel présidentiel. L'idée [d'un directoire militaire, d'un gouvernement militaire ou militaro-civil] « *ne nous effleure pas encore et ne fait pas partie de nos discussions* », a-t-il affirmé. Il a pourtant prévenu « *qu'il y a des limites si jamais on fait plonger le pays dans un gouffre, car à ce moment-là, nous prendrons nos responsabilités* ».

Divers

10/07 - Le SeFaFi publie un nouveau communiqué intitulé « Pour en sortir réalisme et respect du droit »². L'année 2013 sera-t-elle une nouvelle année perdue pour la démocratie, au grand bénéfice d'une classe politique opportuniste et des trafiquants de tout genre, tandis que s'éternise une Transition qui fait de Madagascar la risée du monde ? Rares sont les citoyens qui croient encore en la tenue d'une élection présidentielle avant la saison des pluies. Mais ce n'est pas une raison pour laisser les ambitions personnelles et les intérêts particuliers l'emporter une fois encore sur le bien général et les intérêts supérieurs de la nation. Pour sortir de l'impasse, il faut être réaliste : identifier l'origine des blocages, trouver les solutions adéquates et les appliquer avec énergie. L'Observatoire de la vie publique condamne à nouveau la décision de la CES concernant la liste des candidats à la présidentielle. Il préconise une recomposition totale de la Cour. S'agissant du calendrier électoral, le SeFaFi se prononce, comme il l'avait déjà fait auparavant, pour l'organisation des législatives dès cette année 2013, avant les présidentielles sans doute reportées à 2014, mais il demande que soit revu le mode de scrutin et que soit mieux encadrée la possibilité de déposer des candidatures "indépendantes" dépourvues de programme. Tout cela ne peut réussir que si chacun - citoyen, responsable d'institution, politicien et représentant de la communauté internationale - accepte de respecter le droit, fondement du vouloir-vivre ensemble. L'absence de légitimité de tous les gouvernants actuels, des communes au sommet de l'État, fragilise toutes les autorités et fait douter de l'existence de l'État.

25/07 - A défaut d'élection présidentielle, le mouvement « Wake up Madagascar » a organisé une séance de vote dans différentes localités et des quartiers de la capitale. Une « urne des idées » a été installée pour recueillir l'opinion de la population face à la situation actuelle. Après dépouillement, les résultats seront adressés aux institutions concernées, gouvernement, partis politiques, CES, CENIT... Le mouvement « Wake up Madagascar » prône la non-violence. « *Militer, interpeller, engager* », tel est son slogan. Son objectif est d'inviter la population à exprimer pacifiquement ses opinions et à prendre des initiatives. Sa finalité est ainsi de promouvoir, pour le long terme, l'éducation civique. Né sur Facebook, Wake Up Madagascar a commencé à se manifester par la mise en ligne d'un album photo avec des messages citoyens et par un appel à manifester silencieusement et pacifiquement le 26-Juin. Il a ensuite organisé une manifestation lors de la Journée Nelson Mandela. Une institution internationale lui a consacré une page entière dans son dernier rapport. Wake Up Madagascar est en train d'acquiescer une envergure et une notoriété certaines. Pour *Tribune*, il s'agit peut-être d'un début de réveil citoyen qui a fait jusqu'ici cruellement défaut.

► Médiation de la communauté internationale, diplomatie

² Cf. Blog Justmad - <http://p6.storage.canalblog.com/62/23/448497/88218160.pdf>

01/07 - Le GIC-M, réuni à Addis-Abeba le 26 juin 2013, publie son communiqué déclinant en 14 points les résolutions adoptées³. Il se déclare profondément préoccupé devant les difficultés rencontrées par le processus de sortie de crise qui remettent en cause les avancées enregistrées jusqu'ici. Le Groupe reconnaît qu'il est impossible d'organiser les élections le 24 juillet. En conséquence, il encourage la CENI-T, en étroite collaboration avec les Nations Unies, à fixer une nouvelle date, en ayant à l'esprit la nécessité de la recomposition et de la restructuration de la CES, de la validation d'une nouvelle liste de candidats et du respect des lois malgaches. Le GIC-M ne reconnaît pas la décision politique de la CES, qui a violé les lois nationales en validant les candidatures de Lalao Ravalomanana, de Didier Ratsiraka et d'Andry Rajoelina, et celles d'autres acteurs politiques dont les candidatures ne sont pas conformes à la loi et aux dispositions de la feuille de route. Ces personnalités ne doivent donc pas figurer dans la liste des candidats. A défaut, le GIC ne reconnaîtra pas les scrutins et les résultats. Le gel des appuis et des financements au processus électoral est désormais officiel. Le GIC-M estime que la CES a compromis sa crédibilité. Il recommande aux parties sa recomposition et sa restructuration et exprime sa disponibilité pour appuyer un tel processus. Il appuiera les mesures que le CPS de l'UA pourrait prendre contre les acteurs malgaches concernés. Le GIC-M envisage d'appliquer des sanctions robustes et ciblées à l'encontre de toutes les parties prenantes qui sapent le bon déroulement du processus et la mise en œuvre de la feuille de route. Ces sanctions devraient inclure l'interdiction de voyager et le gel des avoirs de ces dirigeants, de leurs parents, collaborateurs et partenaires commerciaux. La liste des personnes auxquelles les sanctions s'appliqueront sera élaborée à travers des consultations entreprises par la Commission de l'UA avec les organisations et pays participant aux travaux du GIC-M.

08/07 - Le président en exercice de la SADC, Jakaya Kikwete, a adressé un courrier à Andry Rajoelina le 29 juin pour l'informer que l'organisation régionale approuve l'initiative du FFKM d'organiser un sommet des quatre protagonistes de la crise. Il invitait notamment le président de la Transition à faciliter le retour de Marc Ravalomanana. « *Je voudrais que vous sachiez que nous espérons que vous allez créer les conditions nécessaires pour permettre à l'ancien président, Son Excellence Marc Ravalomanana, de retourner en toute sécurité, vivre comme un homme libre et participer à la convention. Nous espérons ainsi que ses droits fondamentaux à ses biens et propriétés seront respectés et seront restaurés. De cette façon, il sera en mesure de vivre une vie décente* » écrivait le président tanzanien. Une démarche restée sans suite. La SADC, dont les initiatives essuient échec sur échec, a donc apporté un soutien tacite à cette tentative de dialogue malgacho-malgache mais le régime Rajoelina et les militaires qui le soutiennent n'ont pas voulu saisir la perche tendue. Les chefs d'Eglise du FFKM n'ont pas renoncé à tenter de convaincre l'armée à revoir sa position. Reste à savoir si la mission annoncée de Joaquim Chissano renforcera cette position ou si la médiation continuera à se focaliser sur le calendrier électoral et sur le retrait des candidats contestés par la communauté internationale.

10/07 - Le GIC-M engage un nouveau cycle de consultations à Madagascar. Tous les acteurs, nationaux et internationaux se retrouvent à Antananarivo pour débattre du processus de sortie de crise, sur fond de divergences de points de vue et de blocage de la situation. « *Ce qui va se passer dans les deux prochains jours sera crucial* », n'a pas hésité à déclarer à son arrivée, Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI. Ramtane Lamamra, commissaire à la Paix et à la sécurité (CPS) de l'UA a tenu dès le premier contact avec la presse à balayer d'un revers de main les supposées divergences entre Paris et Washington. « *C'est la décision d'Addis-Abeba qui importe !* », déclare le commissaire au CPS de l'UA, répondant aux questions relatives aux désaccords qui semblent se faire jour entre Paris et Washington sur le processus électoral, notamment, sur la question des candidatures controversées. Paris insiste sur le retrait de ces trois candidats tandis que Washington suggère leur participation pour arriver à des élections apaisées. Ramtane Lamamra minimise la question des sanctions : « *les sanctions ne sont pas une fin en soi* », a-t-il souligné, ajoutant que la liste de ces sanctions n'est pas encore prête. En ce qui concerne la médiation du FFKM, il constate qu'« *il y a une dynamique de rapprochement des différentes parties prenantes. L'important, c'est qu'il y ait cette volonté de dialogue et de faire en sorte qu'au bout du compte, les Malgaches eux-mêmes fassent preuve de créativité et de volonté politique* ». Participeront notamment aux travaux Joaquim Chissano, médiateur de la SADC, des représentants du COMESA, de l'OIF (Christophe Guillhou, directeur de la paix, démocratie et droit de l'homme), ainsi que les principales puissances du Conseil de Sécurité.

Commentaire désabusé de L'Express : « *Que peut-on espérer de la visite des grands bonshommes du GIC-M ? Depuis quatre ans, on est conditionné aux illusions générées par le séjour de ces braves médiateurs qui consacrent leur temps à tenter de trouver le fil d'Ariane pour dénouer la crise. Ils ne le font évidemment pas par philanthropie, loin s'en faut, mais il faut néanmoins saluer leur courage et leur ténacité face à la plus longue et la plus difficile crise jamais vécue en Afrique. Ils ne s'attendaient pas à avoir affaire à des politiciens à l'état brut de la trempe des membres des quatre mouvances, à la fois teigneux et têtus. (...) Pour le moment, tous leurs efforts sont vains mais comme l'espoir fait vivre les imbéciles qui ne changent*

³ Cf. Blog Justmad - <http://p4.storage.canalblog.com/45/61/448497/87979324.pdf>

jamais d'idée, autant persévérer. Justement, et Joaquim Chissano l'a fait remarquer à son arrivée, les acteurs de la crise changent souvent d'idée, renient leur parole et compliquent la tâche des médiateurs. (...) La population et l'opinion sont autant lassées qu'eux par ces allées et venues sans lendemain, ces réunions en n'en plus finir qui ne servent finalement à rien, ces résolutions dont aucune n'a permis d'avancer vers la sortie de crise. (...) Les émissaires du GIC sont visiblement venus pour palabrer de nouveau avec leurs interlocuteurs préférés. (...) Y-a-t-il encore à négocier dans ce tintamarre ? Le GIC est-il venu pour négocier le retrait des candidatures de Ratsiraka, Rajoelina et Lalao Ravalomanana ? C'est une mission presque impossible. (...) Le GIC risque de repartir sous les sifflets du public et perdra davantage de sa crédibilité. La crise, désinvolte restera là bien penchée sur son gâteau de quatrième anniversaire ».

14/07 - Echec de la mission du GIC-M. Le médiateur de la SADC, Joaquim Chissano, donne jusqu'à la fin du mois aux trois candidats controversés pour se retirer sous peine de sanctions. La communauté internationale considère leur candidature comme illégale, estimant qu'avec leur participation « *les conditions nécessaires à la tenue d'élections transparentes, crédibles et paisibles ne sont plus remplies* ». Si les trois candidats campent sur leur position, « *les membres du GIC-M appliqueront rigoureusement* » des sanctions, a averti le médiateur au terme de la mission du GIC-M. Il ajoute que le Conseil de sécurité des Nations Unies « *va être interpellé* », afin d'adopter une résolution qui rende les sanctions « *obligatoires pour tout le monde* ». La communauté internationale soutient qu'aucune élection crédible ne peut se tenir à Madagascar sans son appui. Pour Joachim Chissano, une rencontre au sommet entre les trois anciens chefs d'Etat et le président de la Transition constituerait désormais la meilleure solution pour une sortie de crise, cautionnant en cela la tentative désespérée du FFKM de parvenir à faire rentrer d'exil Marc Ravalomanana pour participer à son « *sommet à 8* ».

Sur les trois candidats pointés du doigt par le GIC-M, seul Andry Rajoelina, selon Joachim Chissano, aurait accepté de se retirer si les deux autres font de même, ce qui reste totalement exclus pour l'instant. « *On reproche au président de la Transition de ne pas tenir sa parole. Mais on oublie que c'est à cause du non-respect de la sienne [par Lalao Ravalomanana] qu'Andry Rajoelina a rompu son engagement de ne pas se présenter à la présidentielle* », rappellent les proches du régime. Ils dénoncent la « *faillite* » de la médiation de la SADC et en concluent que la seule issue est l'organisation de législatives. La mouvance Ravalomanana se dit victime de la position de la communauté internationale. « *Nous maintenons la candidature de Lalao Ravalomanana* », rétorque-t-elle. « *Si la SADC avait été ferme depuis le début, nous n'en serions pas là. Nous ne laisserons pas notre candidate servir de bouc émissaire* », ajoute-t-elle. Le GIC-M aurait entre les mains la liste de tous les autres candidats qui ne devraient pas non plus être admis à la compétition présidentielle (ceux qui ne remplissent pas non plus les conditions réglementaires de recevabilité de leur dossier et ceux qui, parmi les 109 sanctionnés par l'UA, sont compromis dans le coup d'Etat de 2009). Il invite ceux-ci à se retirer sous peine de sanctions. Joachim Chissano estime que l'initiative du FFKM est positive dans la mesure où elle se place dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route, se limite à favoriser la réconciliation entre Malgaches et évite de s'immiscer dans les affaires politiques. Une recommandation qui vaut également pour les forces armées, qui doivent, dit-il, déployer leurs efforts en faveur de la protection des personnes et des biens et œuvrer pour la réconciliation nationale. Le médiateur réitère qu'il faut renouveler les membres de la CES. Après la prise du décret décidant de cette restructuration, la nouvelle Cour devra élaborer la liste définitive des candidats sur la base de la liste précédente. Les actuels membres de la CES pourraient être inscrits sur la liste des sanctionnés, selon *Ma-Laza*.

16/07 - Suite à l'achèvement de sa récente mission à Madagascar, le GIC-M transmet un aide-mémoire en 7 points aux parties malgaches dans lequel il est exigé la publication d'ordonnances ainsi qu'une **déclaration unilatérale, non conditionnelle et officielle de retrait de candidature du président de la Transition**⁴. Celui-ci est invité à prendre une ordonnance pour amender le code électoral en vue de permettre aux candidats qui le souhaitent de retirer volontairement leur candidature. Tout candidat faisant une déclaration de retrait volontaire aura la possibilité de présenter, à titre exceptionnel, un candidat de substitution. Une ordonnance devra être prise pour réformer et restructurer la CES. Le Président de la Transition, devra, de manière unilatérale et non-conditionnelle, annoncer sa décision de retrait volontaire de candidature. Ces trois premiers points doivent être accomplis avant le 31 juillet. La nouvelle CES devra par ailleurs réviser la liste des candidats en éliminant ceux d'entre eux qui se seront désistés volontairement et ceux qui ne remplissaient pas les conditions requises à la date de clôture du dépôt des candidatures. Des sanctions ciblées et robustes seront prises contre toutes personnes, membres de leurs familles, associés ou alliés politiques, quel qu'en soit le statut, qui par action ou omission, feraient entrave à la mise en œuvre des actions nécessaires pour sortir le processus électoral de l'impasse. Une liste unique consolidée de personnes visées par le régime des sanctions sera dressée. Un processus de levée des sanctions contre des personnes figurant dans la liste des 109 personnes actuellement sous régime de sanctions sera entrepris, dans la mesure où elles s'engagent positivement dans la mise en œuvre du plan de sortie de l'impasse. Le

⁴ Cf. Blog Justmad - <http://p8.storage.canalblog.com/87/32/448497/88365635.pdf>

GIC-M encourage le FFKM à poursuivre ses initiatives en faveur de la mise en œuvre de la feuille de route, en créant un climat d'apaisement et de compromis. La communauté internationale s'engage à soutenir le processus de préparation et de déroulement de l'élection présidentielle dans toutes ses phases, y compris une observation électorale internationale conséquente, avec en perspective la reprise de la coopération économique.

Selon la *LOI*, trois pays devront appliquer lesdites sanctions : la France, qui a déjà devancé tout le monde en la matière, Monaco, où de nombreux malgaches ont des comptes en banque, et Maurice, qui n'était pas prévu au début mais dont l'adjonction a été réclamée par la diplomatie française. Toutefois, les Malgaches ciblés par ces sanctions pourront sans doute y échapper à Maurice dès lors qu'ils ont le statut de résident local. Tel est par exemple le cas du Franco-Malgache Patrick Leloup, conseiller d'Andry Rajoelina, qui a fait de récentes acquisitions immobilières à Maurice et qui semble vouloir prendre du champ vis-à-vis du président de la Transition, en mauvaise posture sur la scène internationale.

19/07 - Emmanuel Rakotovahiny, conseiller du premier ministre, ne croit pas à la réalisation du plan du GIC-M pour écarter les 3 candidats de la course à la magistrature suprême. Il se demande quelle entité pourra faire appliquer les 7 points cités dans cet aide-mémoire. « *Qui pourra faire respecter ces résolutions, alors que la SADC elle-même n'a pas réussi à changer la position des 3 candidats et a échoué pendant ses 4 années de médiation ?* », a-t-il lancé. Madagascar a besoin d'une force exécutoire réellement neutre pour contraindre les parties prenantes à respecter leurs engagements, selon ses explications. Il estime que les forces armées sont corrompues par la politique et l'opportunisme et ne peuvent plus assurer leur rôle de dernier rempart de la Nation.

22/07 - Andry Rajoelina refuse d'appliquer les recommandations du GIC-M et rejette l'ultimatum du 31 juillet. Il l'a confirmé dans une lettre adressée au commissaire de paix et de sécurité de l'Union Africaine, Ramtane Lamamra, datée du 18 juillet, dont le fac-similé est reproduit par *Tananews* et *La Nation*⁵. Le président de la Transition estime entre autres qu'« *obtempérer à ces directives sera considéré comme un abandon de souveraineté du pays dont je suis le garant en vertu de l'article 45.2 de la Constitution qui dispose que le Chef de l'Etat veille à la sauvegarde et au respect de la souveraineté nationale tant à l'intérieur qu'à l'extérieur* ». Andry Rajoelina demande au commissaire de l'UA confirmation de l'authenticité du document en 7 points, dont il est convaincu que le ton et le contenu diffèrent sensiblement du langage diplomatique habituel.

20/07 - Le CPS de l'UA réaffirme sa demande de retrait des 3 candidats. Il déclare « *être ferme sur cette demande au plus tard le 31 juillet* », selon le communiqué publié à l'issue d'une nouvelle réunion. Il « *entérine* » la décision du GIC-M du 26 juin, « *afin de préparer la voie au parachèvement du processus de transition* ».

22/07 - La SADC interpelle la CENIT sur l'urgence de la définition du calendrier électoral, dans le respect de l'ordre des scrutins arrêté avec les experts internationaux. Le sommet de l'organisation régionale qui s'est tenu à Pretoria réaffirme son soutien à l'effort de médiation de l'équipe de Joachim Chissano.

23/07 - Andry Rajoelina se rend à Dar Es Salam pour rencontrer le président tanzanien et président en exercice de la Troïka de la SADC. Le déplacement fait suite au courrier que le président de la Transition a adressé au commissaire de paix et de sécurité de l'UA, Ramtane Lamamra, par lequel il rejette l'aide-mémoire en 7 points du GIC-M au nom de la souveraineté nationale. Andry fait valoir que la mission du GIC-M se situait au niveau des ambassadeurs, alors que la rencontre annoncée doit se tenir « *entre chefs d'Etat* ». Pour *L'Express*, l'objectif du déplacement pourrait être de chercher une parade pour contourner les recommandations du GIC-M et de repousser l'échéance du 31 juillet. Le président de la Transition est rentré à Madagascar de façon discrète. « *Trois options de solutions, inhérentes au processus de sortie de crise* » auraient été examinées lors de ses rencontres avec Jakaya Kikwete, mais Andry Rajoelina n'a pas souhaité en préciser la teneur. On évoque une nouvelle fois la tenue de législatives avant la présidentielle et l'organisation d'un scrutin constitutionnel, comme le réclame la mouvance Zafy. Selon le communiqué officiel, les « *trois options de solutions continueront encore de faire l'objet de discussions entre les deux hautes personnalités* ».

24/07 - La mouvance Ravalomanana tente de contourner la décision du GIC-M qui exige le retrait de sa candidate. Elle compte pour cela saisir le Conseil de sécurité des Nations Unies, actuellement présidé par les Etats-Unis. Les membres de comité de soutien de Lalao Ravalomanana (Komity mampandany an'i Neny Ravalomanana - KMNR) se sentent encouragés dans leur démarche par les récents propos du chargé d'affaires de l'ambassade qui semble accepter que tous les candidats puissent concourir, sans ex-

⁵ Cf. Blog Justmad - <http://p0.storage.canalblog.com/00/09/448497/88485987.pdf>

clusive. La médiation de la SADC et de l'UA ne trouve plus grâce aux yeux des supporters de l'ex-première dame.

Pour le GTT International, l'aide-mémoire du GIC-M est « un complot mené contre la souveraineté nationale ». Il est hors de question d'accepter que les décisions antérieures de la CES soient remises en question, et notamment la candidature de Lalao Ravalomanana ». Concernant les 109 sanctionnés par l'UA, dont la liste serait actualisée pour prendre en compte leur comportement présent face aux propositions de sortie de crise, il déclare : « L'attitude complaisante de la communauté internationale est affligeante. Aucune sanction décidée à Maputo en 2009 n'a été appliquée bien que la majorité des personnes concernées baignent dans la corruption et le pillage du patrimoine national depuis 4 ans. Nous rappelons que 10 candidats à la présidentielle font partie de la liste des personnes sanctionnées par l'UA. A travers votre décision, vous favorisez l'impunité ».

26/07 - Le président du Conseil de Paix et sécurité de l'UA confirme que l'aide-mémoire en 7 points est authentique⁶, contrairement à ce qu'aurait voulu insinuer le président de la Transition dans une lettre adressée le 18 juillet au commissaire Ramtane Lamamra. Dans un courrier daté du 25 juillet, ce dernier exprime sa déception par rapport aux comportements qui transparaissent dans la teneur et la tonalité de cette correspondance qui lui a été adressée. « Cette dernière est si indicative d'une inclinaison à l'immobilisme, alors que l'initiative est un devoir en de pareilles circonstances pour tout homme d'Etat investi de responsabilités nationales, qu'elle fait craindre que vous ayez délibérément choisi de ne pas saisir l'opportunité qui s'offre à vous de faire l'Histoire plutôt que de la subir », écrit Ramtane Lamamra.

28/07 - Ramtane Lamamra, commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, serait de retour à Madagascar le 1er août, affirme le président du CSC. L'objectif serait de faire le suivi de l'application des 7 points requis par le GIC-M, notamment celui qui recommande « l'annonce par le président de la Transition..., de manière unilatérale et non-conditionnelle, de sa décision de retrait de sa candidature à l'élection présidentielle ». La Transition a déjà transgressé la requête qui exigeait la prise d'une ordonnance « portant réforme et restructuration » de la CES. Il a « botté en touche » en renvoyant la question au parlement, réuni pour la circonstance en session extraordinaire. Enfin, la question de la révision du code électoral, permettant un retrait volontaire des candidats, n'a pas encore été débattue par le gouvernement. Cette visite coïnciderait avec la date de l'AG de la CENIT qui devrait arrêter un nouveau calendrier électoral.

31/07 - Une équipe de médiateurs de la SADC de retour à Madagascar à la date butoir fixée par la communauté internationale pour la prise en compte des « 7 commandements du GIC-M ». Joachim Chissano a indiqué à son arrivée que le GIC-M n'est pas pressé d'appliquer les sanctions. « Une démarche est actuellement entreprise et mène vers la mise en oeuvre des recommandations du GIC-M. Nous sommes ici pour voir l'évolution de la situation, si nous sommes satisfaits, on peut envisager un autre délai pour l'application des sanctions », a-t-il indiqué.

01/07 - Rappel de la position de la France par le porte-parole du Quai d'Orsay. « La France appelle de nouveau Ravalomanana, Rajoelina et Ratsiraka à observer les recommandations faites par la communauté internationale, et donc à retirer leurs candidatures aux prochaines élections présidentielles. Le groupe de contact réuni le 26 juin a souligné que l'ensemble de la communauté internationale ne reconnaîtra pas des autorités malgaches qui seraient élues en violation des décisions pertinentes de l'UA et de la SADC », réaffirme le communiqué officiel. « La France invite, par conséquent, les institutions malgaches compétentes à faire preuve de responsabilités et à prendre les mesures nécessaires pour sortir le pays de l'impasse », ajoute-t-il. Le gouvernement français confirme les sanctions prononcées à l'encontre des trois candidats. Par ailleurs, il est indiqué que la France mène une réflexion avec ses partenaires européens et participe aux consultations organisées par la Commission de l'UA au sujet de la mise en oeuvre des sanctions ciblées, telle que décidée à la 7ème réunion du GIC-M du 26 juin.

26/07 - Le ministre français des Affaires étrangères confirme sa position devant la commission des AE l'Assemblée nationale. Extraits. (...) M. Jean-Louis Christ [député UMP de la 2ème circonscription du Haut-Rhin] : « Dans le tourbillon de l'actualité médiatique internationale, Madagascar semble tombé dans l'oubli. Depuis le coup d'État de 2009, le pays s'enfoncé pourtant dans un désastre économique, social et politique et va de désillusion en désillusion, alors qu'il espérait une renaissance. La déficience de l'État est telle que la transition démocratique promise par Andry Rajoelina demeure une utopie. Quelle est la position de la France dans cette région d'Afrique avec laquelle nous entretenons des relations historiques ? ». [...] M. Le ministre L. Fabius : « Monsieur Christ, vous avez eu raison d'évoquer Madagascar, dont on ne parle pas assez alors que la situation y est extrêmement préoccupante. Le malheur de ce pays, dont la France est

⁶ Cf. Blog Justmad - <http://p5.storage.canalblog.com/53/25/448497/88601720.pdf>

restée très proche, est lié à ses gouvernants. La SADC et l'UA ont fait savoir que si les prochaines élections devaient se tenir avec les candidats actuels et dans les conditions prévues, non seulement aucune aide ne serait accordée mais les résultats n'en seraient pas reconnus. J'ai eu l'occasion de le dire aux intéressés eux-mêmes, qui n'ont pas voulu se rallier aux solutions plus sages qui avaient été un temps envisagées pour trouver des candidats qui n'auraient pas suscité le même embarras. Comme la SADC et l'UA, la France ne reconnaîtra pas le résultat des élections, si celles-ci ont lieu dans les conditions actuellement prévues. Cela aura des conséquences en matière d'aide ».

02/07 - Yamina Benguigui, ministre déléguée chargée de la Francophonie du gouvernement français a évoqué le dossier malgache lors de la 89^{ème} session du Conseil permanent de l'OIF. « L'inconséquence de quelques personnalités bloque aujourd'hui le processus de mise en œuvre de la feuille de route », a-t-elle déploré, faisant allusion aux trois candidatures contestées. « La population est la première victime de ces comportements car la vie économique ne peut reprendre dans un contexte aussi instable », a-t-elle fait remarquer.

12/07 - Gel de la coopération militaire française. « La coopération opérationnelle entre l'armée française et malgache est actuellement gelée », déclare le colonel Nicolas Graff, attaché à la défense auprès de l'ambassade de France. « Nous avons tenté de convaincre nos collaborateurs français de ne pas confondre la politique et le travail des forces de l'ordre, car chacun est responsable des actes relatifs à son statut », déplore une source au sein des forces de l'ordre malgaches. Le bras de fer diplomatique a finalement déteint sur la coopération militaire qui s'était poursuivie depuis le début de la crise politique. L'absence de l'attaché à la défense à la cérémonie militaire du 26 juin en est le reflet. « Il n'y a pas de problème entre militaires, mais c'est une décision diplomatique de la France qui ne pouvait pas cautionner d'une quelconque manière la direction de cet événement par une personnalité qu'elle a sanctionnée », note le colonel Graff. « La coopération structurelle est cependant maintenue », nuance l'officier français. Les chefs militaires malgaches ont décidé de ne pas assister à la réception du 14 juillet à l'ambassade de France.

15/07 - La France, à travers son ambassadeur, François Goldblatt, appelle à la prise de conscience des candidats à la présidentielle⁷. « Il est encore temps, ne laissons pas Madagascar, ce pays si beau, si attachant, si talentueux, si prometteur, si bien doté par la nature, si profondément humain, ne laissons pas Madagascar devenir une cause perdue », a-t-il déclaré dans un discours prononcé à l'occasion de la célébration de la fête nationale française. « La démocratie authentique ne se résume pas à l'affrontement d'ego, chauffés à bloc par des entourages en embuscade, à l'affût des avantages que la proximité du pouvoir est censée leur conférer. Loin de cette bataille stérile dépourvue de réelle ambition pour le pays, Madagascar mérite une vision programmatique moderne, englobant le champ du politique, de l'économique, du social et du culturel, et non un étalage des mauvaises raisons pour lesquelles ceux qui ont régné un jour doivent continuer, pour l'éternité, à imposer leur personne ou leur dynastie » a-t-il lancé. Ces cinq dernières années, il y a eu plus de 8 milliards de dollars d'écart entre ce qu'aurait pu générer l'économie malgache et ce qu'elle a effectivement produit, a-t-il déclaré. Il évoque une « aggravation de plus de 50 % de la malnutrition aiguë des enfants dans certaines zones ; une augmentation de 600.000 du nombre d'enfants non scolarisés ; une dégradation marquée des infrastructures routières, la réduction drastique de l'accès aux services sociaux de base, l'affaiblissement visible de l'Etat de droit, les atteintes portées à la pluralité des médias et à la neutralité du service public de l'information, ainsi que la recrudescence palpable de la délinquance ». « Derrière les indicateurs macro-économiques, ce sont des vies d'êtres humains qui sont atteintes. Des entreprises qui ferment, des hommes et des femmes qui perdent leur travail, des familles qui ne mangent plus à leur faim, des enfants qui ne peuvent plus aller à l'école, des bébés qui accusent un retard de croissance aux effets irréversibles », a poursuivi l'ambassadeur. « Ce sont des millions de personnes qui plongent dans une pauvreté à laquelle il leur sera difficile d'échapper, et qui présentent le risque de la transmettre en héritage à leurs propres enfants. A cet égard, il n'est plus possible d'attendre (...), le peuple malgache ne pourra pas durablement comprendre ou accepter qu'après 53 ans de souveraineté, le revenu par tête ne soit que le centième de ce qu'il est au Nord de la Méditerranée », a confirmé M. Goldblatt. Les sanctions décidées par la France doivent être interprétées « comme un cri lancé par une nation amie de Madagascar, un cri à la hauteur de l'intense désappointement suscité à Paris par les promesses non tenues, les engagements reniés, et, plus largement, par les développements pathétiques survenus ces deux derniers mois sur la scène politique malgache ». Le site pro-régime *Madagate* s'en prend violemment à l'ambassadeur, dont il demande l'expulsion. Pour le constitutionnaliste Jean-Eric Rakotoarisoa, le discours de l'ambassadeur de France sort du cadre diplomatique habituel et constitue une très sévère mise en garde à l'encontre des protagonistes politiques responsables du désarroi de la population.

L'Express rappelle qu'il y a 5 ans à la même date, l'ambassadeur français Gildas le Lidec avait pris tout le monde de court en révélant à ses invités qu'il avait été déclaré persona non grata par Marc Ravalomanana.

⁷ Cf. Blog Justmad - <http://p5.storage.canalblog.com/53/51/448497/88365336.pdf>

Il venait pourtant d'être accrédité. Le président de l'époque l'avait considéré comme un oiseau de mauvais augure eu égard à son parcours diplomatique qui l'avait mené dans certains pays d'Afrique. Marc Ravalomanana n'avait pas tout à fait tort puisqu'il a dû quitter son pays 8 mois après le départ du diplomate français. Pour le 14 juillet 2013, François Goldblatt a fait le chemin opposé en réitérant le choix de son pays de déclarer persona non grata les trois candidats à l'élection présidentielle jugés irréguliers, dont Andry Rajoelina le bourreau de Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka, la victime de Marc Ravalomanana et grand artisan de la révision des Accords de coopération franco-malgaches en 1973. Le discours du diplomate a frappé les observateurs par sa sévérité pour la classe politique malgache. « *Un réquisitoire assez corsé mais on doute que tous les candidats l'aient compris et aient mesuré l'étendue du désastre* », conclut le quotidien.

La Nation estime que le diplomate a la mémoire courte car en 2009, de n'avis de nombre d'observateurs, la France avait œuvré dans l'ombre pour précipiter la chute de Marc Ravalomanana et mettre en selle Andry Rajoelina, avec le concours d'un certain Norbert Ratsirahonana qui entretenait des contacts étroits avec Paris depuis plus d'un an en vue de préparer la relève et d'être à l'origine de la descente aux enfers que connaît le pays.

19/07 - Madagate publie le courrier d'un universitaire qui déplore que l'ambassadeur n'ait pas jugé utile de faire l'autocritique de l'attitude de la France depuis le début de la crise. Il lui impute une partie du bilan tragique de la Transition : « *Mais qu'a donc fait la France, cette France qui a « une relation aussi ancienne qu'intense » avec Madagascar et qui « a trop d'amour et de passion » pour lui, qu'a-t-elle fait pour épargner à la Grande Ile un tel naufrage ? (...) Il lui est commode maintenant de dresser l'inventaire de nos malheurs, de pousser un cri de désespoir, alors que pendant ces 4 ans et demi elle a cultivé l'ambiguïté sinon la complaisance ouverte avec le nouvel homme fort de Madagascar, sa cour et tous les chefs de ces partis politiques confettis. (...) Que n'a-t-elle pas, à l'époque, condamné vigoureusement le coup d'Etat du 17 mars 2009, au lieu de reconnaître du bout des lèvres que « oui, c'en est un » (N. Sarkozy, mars 2009) ? Rappelons-nous le militantisme du précédent ambassadeur, sa proximité affichée avec qui vous savez, sa manie de convoquer quiconque prit la liberté d'égratigner (à raison) la France, dans la façon contestable sinon détestable de cette dernière d'aider Madagascar. Rappelons-nous de cette escouade de soldats de l'armée malagasy (celle-ci pourtant partie prenante dans le coup d'Etat de mars 2009), conviés par la France à défiler sur les Champs-Élysées le 14 juillet 2010, pour commémorer, a-t-elle dit, les 50 ans des indépendances des pays francophones ! (...) Que dire aussi, quand le 7 décembre 2011, l'Élysée, pour une séance de travail, a ouvert ses portes à un putschiste ? (...) Ce fut-là une exception et une exclusivité françaises ! Dans la situation où se trouvait Madagascar, voilà deux exemples d'initiatives, sinon provocantes du moins malheureuses, prises par la France ! On aurait aimé que celle-ci observe une certaine retenue ».*

04/07 - Les États-Unis pour une élection « open » qui n'excluait pas les trois candidats contestés. Eric Wong, chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis, a surpris par ses déclarations qui tranchent sur celles de la communauté internationale. « *Les crises à répétition à Madagascar sont souvent nées des élections contestées, quand des parties prenantes principales se sentent exclues du processus* », déclare-t-il, laissant entendre que la décision de la CES d'autoriser les 41 candidatures ne devrait pas être remise en cause. Les États-Unis déclarent néanmoins soutenir les efforts du GIC-M, ainsi que ceux de la SADC. La position timidement affichée par les Américains pourrait avoir comme objectif de soutenir indirectement la candidature de Lalao Ravalomanana, qui passe forcément par le repêchage d'Andry Rajoelina et de Didier Ratsiraka, estime *L'Express*, qui rappelle que les États-Unis sont considérés par l'opinion comme le principal soutien de Marc Ravalomanana.

14/07 - Le GTT International, organisation pro-Ravalomanana de la diaspora, basée à Genève, condamne la décision de la délégation conduite par Joachim Chissano d'aller constater de visu l'état de santé de la mère de Lalao Ravalomanana. [Son état de santé déclaré préoccupant avait permis à l'expatriée d'obtenir l'autorisation de rentrer d'exil à condition de ne pas se livrer à des activités politiques]. « *Le GIC est scandaleusement sorti de son rôle. Ses émissaires se sont reconvertis en contrôleurs médicaux* », indique le communiqué.

Le « Collectif des candidats » regroupant la majorité des 41 prétendants à la magistrature suprême rencontre la délégation du GIC-M. Lors de sa réunion du 26 juin à Addis-Abeba, celui-ci avait exigé le retrait des trois candidatures controversées et la refonte de la CES. Une position que la délégation de la communauté internationale a réaffirmée aux représentants du Collectif, qui attendent la mise à exécution de ces résolutions.

31/07 - Plusieurs personnalités de la Transition se sont vues refuser leur visa d'entrée dans des pays européens. Le conseil de gouvernement s'en est inquiété et le ministère des Affaires étrangères, en tant qu'interface des autorités étrangères en vertu de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques, a

pris l'initiative de saisir les chancelleries étrangères accréditées pour obtenir des précisions sur la portée et l'étendue de cette mesure.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Santé

05/07 - Depuis le début de la crise, 241 centres de santé de base (CSB) ont dû être fermés en 2009, 189 en 2010 et 73 en 2011, selon le ministère de la Santé publique. Certains ne disposent plus de médecins, d'autres n'ont plus de médicaments. La santé de la population, notamment celle des mères et des enfants en est affectée. Mais le président de la Transition poursuit l'inauguration de ses hôpitaux « *aux normes internationales* » dans les ex-chefs-lieux de province, qui soulèvent toujours autant d'interrogations quant à l'origine de leur financement et leur capacité à disposer des personnels qualifiés pour pouvoir fonctionner. Les interventions chirurgicales et les accouchements seront gratuits durant les deux mois qui suivent l'inauguration, annonce-t-on.

23/07 - L'épidémie du Sida en progression. En 23 ans, la prévalence du VIH est passée de 0,02 à 0,4 % à Madagascar au niveau de la population adulte, avec 42.370 personnes identifiées comme infectées, selon le PNUD. La prévalence est nettement supérieure chez les homosexuels et les consommateurs de drogues injectables, de l'ordre de 5 % du total. Madagascar compte parmi les pays ayant signé en 2011 « *la déclaration politique pour l'atteinte des objectifs zéro nouvelle infection à VIH, zéro décès lié au Sida et zéro discrimination* ». Pour 2015, les pays qui ont adhéré à cette politique devraient « *parvenir à un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en matière de VIH* ». Or la réponse nationale a présenté certaines lacunes, qui expliquent cette progression de l'épidémie, estiment les Nations Unies. L'ONU-SIDA presse le gouvernement à s'impliquer financièrement car 60 % des sommes attribués à la lutte contre le SIDA viennent exclusivement de la communauté internationale.

► Trafics humains, enfance

11/07 - Vente et exploitation sexuelle des enfants: l'experte de l'ONU en mission à Madagascar. La rapporteuse spéciale des Nations Unies Najat Maalla M'jid se rendra en visite officielle à Madagascar du 15 au 26 juillet. Ce sera la première visite dans ce pays entreprise par un expert indépendant mandaté par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour étudier les questions de la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants. « *Au cours de ma mission, je vais me pencher sur l'ampleur, les formes et les causes principales des phénomènes de vente et d'exploitation sexuelle des enfants; j'accorderai également une grande attention aux stratégies et programmes mis en place en matière de prévention et de protection des enfants victimes et vulnérables* », déclare-t-elle. La rapporteuse spéciale se rendra à Antananarivo, Toliara, Nosy Be et Toamasina. Elle s'y entretiendra avec les autorités et rencontrera également des représentants des Nations Unies, de la communauté diplomatique, de la société civile et du secteur privé et visitera des centres d'accueils pour enfants. Elle partagera avec le gouvernement ses observations préliminaires et présentera un rapport au Conseil des droits de l'homme en mars 2014.

27/07 - La prostitution des enfants a explosé depuis 2009 au point de se banaliser, selon la rapporteuse spéciale des Nations unies, Najat Maalla M'jid. Elle dénonce l'impunité de ces crimes, en partie associés au tourisme. « *On justifie trop souvent (la prostitution) par la pauvreté de la population ou par l'existence d'us et coutumes. Tout le monde la voit, mais très peu de cas sont jugés, montrant ainsi l'existence d'une impunité* », ajoute-t-elle. « *Les crises successives dans la Grande Île, dont celle de 2009, qui ont eu des impacts socio-économiques* », expliquent en partie ce phénomène selon Maalla M'jid, mais aussi « *la déficience de l'État* » et le faible budget alloué au secteur social qui œuvre à la protection de l'enfance et dont les ressources ont été réduites. « *Le fléau de l'exploitation sexuelle des enfants dans la prostitution et le tourisme sexuel est omniprésent* », souligne-t-elle dans un communiqué. « *Sa croissance exponentielle, notamment depuis 2009, soulignée par tous les acteurs rencontrés, est alarmante* » même si « *son ampleur réelle reste difficile à déterminer, du fait, entre autres, de la résistance au signalement et de la crainte de représailles* », ajoute le texte. La loi prévoit pourtant des sanctions très lourdes contre les auteurs de crimes impliquant les enfants, trafic, pornographie, prostitution. Mais son application fait défaut. La rapporteuse insiste sur la nécessité de développer un tourisme responsable éthique et protecteur. Elle encourage la communauté internationale à appuyer la mise en place d'une protection intégrée de l'enfance et de plans de développement humain au niveau local. Combien d'enfants malgaches sont victimes d'exploitation sexuelle ? Les chiffres officiels manquent. Une association, ECPAT France, a réalisé des études dans plusieurs villes du pays : dans la capitale, le nombre d'enfants dans la prostitution a au moins doublé depuis 2009. Ils seraient aujourd'hui plus de 1.200.

12/07 - Recrudescence des mariages forcés de mineures. Le pourcentage d'enfants mariés de force a augmenté d'environ 10 % en 5 ans. Il était de 39 % en 2004 contre 48 % en 2009, selon le Fond des Nations Unies pour la population (FNUAP). Les mariages précoces sont particulièrement élevés dans la région d'Atsimo Andrefana (Sud-Ouest) avec 69 % des jeunes filles mineures mariées.

12/07 - Lancement à Londres du programme « *Work in Freedom* ». Son objectif est de lutter contre la traite des jeunes filles et des jeunes femmes originaires d'Asie du Sud-Est. Pour *Midi*, le programme fait écho à la situation malgache, car il touche la migration des femmes qui s'expatrient pour travailler comme domestiques ou dans le secteur de la confection. Avec plus de 6.000 femmes travailleuses domestiques au Moyen Orient, Madagascar est concerné par le phénomène, comme on l'oublie trop souvent. Ce programme est axé sur trois grands pays d'origine des femmes travailleuses (le Bangladesh, l'Inde et le Népal) et sur les principaux pays de destination : l'Inde, la Jordanie, le Liban et les Emirats arabes unis. « *Work in Freedom* » vise à développer un partenariat entre les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs et les parties concernées, y compris les acteurs du secteur privé, les organisations internationales et les groupes de travailleuses, afin d'améliorer les conditions, les pratiques et les politiques touchant au milieu de travail. Le programme, financé par la coopération britannique, est lancé par le ministère du Développement international du Royaume-Uni, l'OIT et l'Ecole d'hygiène et de médecine tropicale de Londres.

19/07 - Le ministère de la Fonction publique, Tabera Randriamanantsoa, poursuit ses projets d'expatriation de travailleuses domestiques vers les pays arabes, affirme *La Nation*. 500 à 1.000 Malgaches pourront ainsi être envoyés chaque mois vers ces pays, en contrepartie d'un salaire de 400 dollars. Le quotidien dénonce cette politique et affirme que certains membres de la communauté internationale tentent de ramener le ministre à la raison. Le gouvernement américain a déjà tiré sur la sonnette d'alarme sur les affaires de traite de personnes qui ont pris de l'ampleur à la faveur de la crise. Le gouvernement semble ignorer les constats affligeants de l'ONG Human Rights Watch effectués dans plusieurs « *pays d'accueil* » du Moyen Orient.

26/07 - « *Les participants à l'atelier axé sur la protection des travailleurs migrants, ont demandé à ce que l'envoi des personnes souhaitant gagner leur vie à l'étranger, soit suspendu* », fait savoir le directeur de cabinet de la primature. Les partenaires de la Grande Ile, composés de représentants de l'Office des droits de l'homme de l'ambassade américaine, du système des Nations Unies, de l'OIM, de l'UE, ont dénoncé devant les représentants de différentes entités ministérielles la situation des travailleurs malgaches émigrés. Un constat qui rejoint le rapport du département américain sur les droits de l'homme à Madagascar, publié récemment. « *Le comité interministériel a suspendu l'envoi de travailleurs pendant un mois afin de mener une enquête sur les conditions de leur expatriation. Une dérogation a été donnée ensuite à certaines agences de placement mais il y a eu des abus* », a admis le directeur de cabinet. 5 agences de placement ont été fermées mais la décision définitive des expatriations appartient au conseil de gouvernement. Parmi les problèmes identifiés, l'absence de « *traçabilité* » de ces migrants, pour la plupart des femmes, une fois installés dans le pays d'accueil. Dans nombre de cas, les proches parents ne peuvent même pas entrer en contact avec eux durant leur séjour. Selon *La Gazette*, le pays compterait environ 10.000 travailleurs migrants, dont bon nombre en Liban (8.000), au Koweït (1.300), et en Arabie Saoudite (700). Le ministre de la Fonction publique et des lois sociales, Tabera Randriamanantsoa, persiste à vouloir envoyer tous les mois 500 à 1.000 travailleurs en Arabie Saoudite, à partir du mois prochain. Il affirme avoir mis en place un dispositif de protection des travailleurs. Il s'oppose à la primature qui envisage de présenter prochainement un projet de loi visant à suspendre toute autorisation de travail à l'étranger.

31/07 - Le conseil du gouvernement a décidé l'interdiction formelle d'envoi de travailleurs migrants non qualifiés dans les pays à haut risque tels que l'Arabie Saoudite et le Koweït ainsi que dans tout autre pays ne disposant pas de garanties suffisantes de protection des droits de l'homme en général et des droits des travailleurs migrants en particulier. Une structure interministérielle de lutte contre la traite des personnes, sous la tutelle de la Primature en charge d'élaborer un plan national de lutte contre la traite, sera mise en place. Elle sera chargée entre autres d'élaborer un plan national de lutte, de proposer des réformes législatives conformes aux normes internationales, d'améliorer l'identification des victimes, la poursuite et la répression des trafiquants. Par ailleurs, un projet de loi portant création de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme ou CNIDH sera soumis au parlement pour son adoption.

26/07 - 86.000 enfants travaillent dans les mines dans le Sud-Ouest de Madagascar, notamment dans les gisements aurifères, constate le BIT. Ce chiffre représente environ 20 % de l'effectif des enfants de la région. L'exploitation des enfants a été spécifiquement observée dans 3 communes, choisies pour le TACKLE BIT/IPEC, un projet qui s'est déroulé de septembre 2012 à mai 2013. En 8 mois, 830 enfants de 6 à 15 ans ont pu être réinsérés dans le système éducatif, dont 500 ont franchi pour la première fois la cour des écoles, selon le directeur du BIT pour l'Océan Indien. 200 enfants ont pu obtenir leur acte de naissance

tandis que 80 autres ont été sélectionnés pour suivre des formations professionnelles. La commune de Tolariara devrait promulguer un arrêté qui prévoit des sanctions pour les parents qui choisissent d'envoyer leurs enfants dans les gisements plutôt qu'à l'école. Aides & Action International-Océan Indien ainsi que l'UE-ACP vont appuyer Madagascar dans ce type d'initiative.

► Insécurité

02/07 - Furieux de ne pas avoir trouvé suffisamment de bétail, une cinquantaine de dahalo ont enlevé des femmes à proximité d'Ambositra. Le sort de ces victimes reste incertain. « *Les villageois ne savent plus sur quoi s'accrocher, tellement les attaques sont de plus en plus virulentes. Face à cette insécurité grandissante, plus d'un passent la nuit à la belle étoile de peur de subir les sévices des bandits. Des mesures s'imposent en plus haut lieu* », s'alarme un membre du Congrès issu de la région.

03/07 - Elèves et enseignants victimes de l'insécurité. 20 % des enfants d'âge scolaire ne fréquentent pas l'école dans l'ancienne province de Fianarantsoa, plus précisément dans la région Matsiatra Ambony, selon la direction régionale de l'Education nationale. Le tiers de ces enfants ne sont pas allés à l'école depuis 2009 en raison des difficultés financières des parents, les autres en raison de l'insécurité qui règne sur le trajet domicile-école, avec la menace permanente des dahalo qui n'hésitent pas à les prendre en otage. Durant l'année scolaire 2012-2013, 8 enseignants sont décédés des suites d'attaques de dahalo et autres bandes dans la région Matsiatra Ambony et 2 élèves ont été blessés par balles, selon la station catholique *Don Bosco*. Les autorités de la région lancent ainsi un appel pressant aux autorités.

19/07 - Un fokontany du district de Betroka a été attaqué par 70 dahalo alors que 65 élèves étaient en plein examen du CEPE. Pris de panique, les parents ont préféré garder leurs enfants chez eux. L'information a été confirmée par la gendarmerie. Une session spéciale est prévue pour les centres où les examens n'ont pas pu se tenir normalement. La prise d'otages, y compris d'enfants, devient une pratique courante. Deux attaques ont eu lieu dans ce district au cours de la même semaine. 300 zébus ont été dérobés. Un hélicoptère a été dépêché sur place. Dans ce même secteur, une bande armée de fusils de chasse et d'armes blanches, ont donné l'assaut à plusieurs villages, faisant deux victimes parmi les défenseurs du Fokonolona. La gendarmerie n'est pas parvenue à mettre la main sur les malfaiteurs.

Dans la commune de Tsivory (Sud Est), 170 hommes, majoritairement des jeunes adolescents, armés, ont attaqué le village d'Ampiha. 250 têtes de bovidés ont été volées.

30/07 - Six dahalo se sont mesurés aux gendarmes à Belo sur Tsiribihina. Les malfaiteurs sont tombés sous les balles des forces de l'ordre, renonçant à 64 boeufs volés. 22 dahalo armés de fusils de chasse ont dérobé 150 zébus à Anjomana Ramartine. Un homme a été abattu et deux autres blessés par balle.

03/07 - Une brigade de gendarmerie attaquée. Armés de coupecoupes et brandissant des pierres, près de 400 individus ont investi la brigade de gendarmerie de Fetraomby-Brickaville. La foule déchaînée voulait s'emparer de force de deux personnes qu'elle accuse d'avoir pillé un caveau. Alors qu'ils s'étaient rendus à la gendarmerie pour échapper à la vindicte populaire, le Fokonolona a formé ses rangs pour prendre d'assaut la brigade où ils étaient gardés. Les assaillants auraient tenté un forcing achever les deux suspects. Les gendarmes ont dû ouvrir le feu pour disperser la foule, faisant un blessé. Les deux personnes incriminées ont été transférées au chef-lieu du district. Le dispositif de sécurité a été renforcé et les familles des gendarmes ont été placées sous protection rapprochée.

04/07 - Des exploitants de vanille menacent de ligoter et de lyncher le commandant de la brigade de gendarmerie d'Andapa. La saisie de plus d'une tonne de vanille verte, suivie de l'arrestation de deux suspects, a failli dégénérer. Les gendarmes étaient suspectés d'être complices des voleurs de vanille sur pied. La foule furieuse redoutait que les deux individus soient relâchés une fois transférés au tribunal.

05/07 - Le civisme perd du terrain depuis 4 ans. Vandalisme des biens publics et privés, vindicte populaire, culture de dépendance, attaque des locaux des forces de l'ordre, assassinats de sang-froid et viols... Lanto Andriamamonjy, coordonnateur du Bureau de coordination des actions sociales (BUCAS) de l'Église catholique, se dit préoccupé par la dégradation du comportement des acteurs sociaux. L'explosion de la pauvreté a provoqué la généralisation du vandalisme et du parasitisme, souvent la seule issue pour survivre. Pour le coordonnateur du BUCAS, il faudra une vingtaine d'années pour redresser la situation lorsque le pays aura retrouvé un Etat de droit.

09/07 - Vavatenina : une vingtaine de toits brûlés par des bandits armés. La célérité de l'intervention des habitants a permis de mettre la bande en fuite mais ceux-ci, dépités par leur échec, ont mis le feu aux habitations trouvées sur leur passage. Dans le district de Tolagnaro, 170 dahalo se sont attaqués à la commune rurale d'Ampasimena afin de voler 100 têtes de zébus. **L'insécurité s'est encore une fois manifestée sur les grands axes de circulation** : des coupeurs de route ont abattu le dirigeant d'un club sportif pris

dans une embuscade à proximité de Sakaraha. Ses deux accompagnateurs sont grièvement blessés. Un minibus a été attaqué près d'Ambositra par des individus, dont une femme, munis d'armes à feu.

10/07 - Le nombre de sans-abri dans la capitale ne cesse de croître. Selon les chiffres avancés par le ministère de la Population, près de 14.000 sans-abris ont été recensés du 1er janvier au 31 décembre 2012. Seules les associations caritatives les prennent en charge dans la limite de leurs moyens. Bon nombre d'entre elles ont décidé de se retirer pour fuir l'insécurité à laquelle ils s'exposent. La pauvreté ainsi que les problèmes relatifs aux litiges fonciers sont les principales causes qui favorisent la recrudescence du phénomène.

16/07 - Il n'y a que 8.000 policiers à Madagascar, alors qu'il faut au moins 60.000 éléments pour assurer la sécurité et le maintien de l'ordre, déplore le ministre de la Sécurité nationale Arsène Rakotondrazaka. « *Au vu de l'insécurité qui fait rage actuellement, il faut mettre en place des commissariats de police dans plusieurs régions. Cependant, le nombre de recrues est limité faute de poste budgétaire* », regrette-t-il. La norme serait d'au moins 3 policiers pour 1.000 habitants, mais cela s'avère impossible pour Madagascar, révèle le quotidien *Les Nouvelles*.

22/07 - Pour Tribune, on assiste actuellement à un regain d'insécurité dans le Sud⁸. Un membre du congrès, originaire de la région, réclame **des renforts et la réactivation d'un dispositif de type « Tandroka »**. Il demande que les éléments des forces de l'ordre soient davantage motivés financièrement car, dit-il, les opérations à petit budget risquent de les conduire à se livrer à la corruption, à commettre des exactions contre les villageois, à abuser de leur autorité et à survivre sur le dos de la population. Un officier de la gendarmerie nationale s'exprimant sous couvert de l'anonymat note que le phénomène dahalo constitue l'un des facteurs de blocage du développement de la partie Sud du pays. Au cours de ces dernières années, les attaques ont été de plus en plus fréquentes et suivies d'actes de barbarie entraînant un exode massif de populations de certains villages. Le combat contre ce fléau exige selon lui un accompagnement et un appui financier de la communauté internationale.

26/07 - Un membre du CST victime de la vindicte populaire à Fenoarivo-Est. Montrés du doigt pour être impliqué dans un rapt d'enfant avec tentative de viol, un membre du CST et son beau-frère ont été menacés par une foule furieuse qui s'est déchaînée sur son véhicule. Il a été dépouillé de sa carte professionnelle. Roué de coups, son beau-frère a été sérieusement touché à la tête. Le parlementaire a porté plainte contre le Fokonolona. La gendarmerie a été impuissante à contrôler la situation.

30/07 - Méfaits des dahalo et terrorisme : le colonel Lylison, commandant de la FIS, lance un appel à la communauté internationale. « *Que les dahalo soient traités comme des terroristes !* » lance-t-il. Ces dahalo dépouillent des milliers de paysans dans le Sud par le vol de leur cheptel bovin, accompagné d'attaques à mains armées ainsi que des violences qui portent atteinte aux droits de l'homme, souligne le patron de la FIS. Le colonel rappelle que le délai de détention préventive des terroristes, indéterminé dans la loi malgache, devrait pouvoir être appliqué aux dahalo. Pour combattre ce fléau, un accompagnement et un appui financier international s'avèrent nécessaires, estime-t-il. L'absence de coordination au sein de l'administration serait l'un des facteurs favorisant la recrudescence des actes de banditisme dans le Sud, déplore le colonel.

► Gouvernance, justice, amnistie

05/07 - Les inspecteurs d'État dénoncent des détournements de fonds publics d'un montant de 30 milliards Ar entre 2009 et 2012. Un montant réel très certainement supérieur à ce chiffre car les contrôles opérés n'ont porté que sur quelques services pour lesquels la présidence avait donné son accord. « *Il est en fait important de souligner qu'il y a des missions de contrôle auprès de certaines entités qui ne sont pas approuvées*», note Jacky Tsiandopy, président du syndicat des inspecteurs d'État. Les effectifs de contrôleurs ne permettent pas non plus de mener les investigations souhaitables. Le syndicat déplore en outre que les sanctions pénales ne soient pas appliquées et que l'État ne réalise pas les recouvrements.

30/07 La grève des inspecteurs d'Etat qui se prolonge frappe durement la machine administrative et impacte gravement le secteur privé. L'état de non-droit se développe, les sociétés d'Etat d'intérêts publics

⁸ Cf. le témoignage d'un prêtre malgache en poste dans le Sud : Blog Justmad
<http://p8.storage.canalblog.com/80/05/448497/88521164.pdf>

rencontrent de graves problèmes de trésorerie, un risque se profile concernant l'approvisionnement en carburants...⁹

16/07 - Transparency International : la lutte contre la corruption entreprise depuis une douzaine d'années est inefficace pour 54 % de la population. 58 % estime que le niveau de la corruption a augmenté durant les deux dernières années. Une large frange de la population enquêtée avoue avoir payé un pot-de-vin au niveau des services de police, de la justice, des domaines et du foncier, de l'enregistrement et de la délivrance de permis et autorisations, de la santé, de l'électricité, de l'eau et du téléphone mais également au niveau des services des impôts et de l'éducation. 54 % l'ont fait pour accélérer le processus et 20 % ont avancé que c'est l'unique moyen d'obtenir satisfaction. 32 % des personnes contactées ont affirmé qu'il leur a été demandé de payer un pot-de-vin et 56 % d'entre elles ont refusé de payer pour l'obtention du service.

24/07 - Afrobaromètre 2013 : les politiques mis à l'index. La mauvaise gouvernance et l'incompétence des dirigeants sont considérés par les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête Afrobaromètre 2013 à Madagascar comme étant à l'origine de la crise. 45 % considèrent que l'incompétence des dirigeants constitue la principale entrave au développement. La mauvaise gestion devient la cause la plus importante des échecs du pays depuis l'indépendance. Les dirigeants de la Transitions sont plus sévèrement jugés que leurs prédécesseurs. L'enquête permet pour la première fois de se faire une idée précise et actualisée de ce que pensent les Malgaches de la situation de crise actuelle¹⁰. Et le bilan de ces années est impitoyable. L'enquête offre la possibilité aux citoyens de faire entendre leur voix, ce qui est exceptionnel à Madagascar. Réalisée en mars/avril de cette année sur l'ensemble du territoire, elle porte sur un échantillon représentatif de l'ensemble des citoyens du pays. Elle s'inscrit dans le cadre d'un réseau scientifique international qui couvre l'ensemble de l'Afrique : la nouvelle vague d'enquêtes 2011/2013 a été mise en place dans 35 pays africains. Madagascar a intégré le réseau en 2005 et l'enquête de 2013 est la troisième conduite dans le pays (après 2005 et 2008). Parfaitement comparables, les enquêtes Afrobaromètre offrent la possibilité, non seulement de suivre l'évolution de la situation à Madagascar, mais également la mettre en regard avec les autres pays du continent.

06/07 - Amnistie : les colonels Roland Andrianasondrotra et Somboson Ralairinirina, ainsi que des civils (Clément Jérôme, Ndimby Hariliva Randriamampianina et Ibrahim Abdoul) ont bénéficié d'une amnistie. Le nombre d'hommes politiques qui ont bénéficié d'une telle mesure s'élève à 58, selon une dépêche d'*Orange.mg*

31/07 - Le Comité ad hoc au sein de la Cour suprême a publié une liste de 27 personnes amnistiées, dont une partie avait pris part aux événements militaro-civils de 2010. Parmi ces derniers, se trouvent ceux qui étaient impliqués dans l'affaire de la Base aéronavale d'Ivato (BANI) et dans celle des Forces d'intervention de la gendarmerie nationale (FIGN) en 2010. Le général Jean Raelina, ancien directeur de la garde présidentielle sous le régime Ravalomanana, et le général Noël Rakotonandrasana, ancien ministre de la Défense sous la Transition, sont dans la liste. Le premier a été condamné dans l'affaire du 7 février 2009, puis avec le second dans la tentative de mise en place d'un « *Comité militaire de salut public* » le jour du référendum constitutionnel du 17 novembre 2010. D'autres officiers supérieurs compromis dans la mutinerie de la BANI ont également bénéficié de l'amnistie. C'est le cas des colonels Vincent Toto, Alfred Raberanto, Faustin Andriambahoaka, Emilien Ramboasalama et Pascal Ravoavahy. Le gendarme Lydie Fikisy, qui se trouve dans la même situation que le général Jean Raelina, fait aussi partie de la liste. Mais il n'est pas précisé s'ils sont aussi amnistiés des condamnations pour meurtre pour la fusillade du 7 février 2009. D'autres militaires, impliqués dans d'autres affaires, font partie de la nouvelle vague des amnistiés. On peut citer le colonel Raymond Andrianjafy, à la tête de la fronde de quelques éléments du camp des FIGN, le 20 mai 2010, de même que le lieutenant-colonel César Ralamboarisoa. Ce dernier est impliqué dans « *l'affaire d'Ambohijanaka* » et l'arrestation de plusieurs personnes en avril 2010. La plupart des amnistiés ont saisi le comité ad hoc au nom de l'association « *Maheri-fon'ny firenena 2009* ». Toutefois, quelques figures marquantes des événements militaro-civils de la Transition ne se trouvent pas dans la liste, notamment les lieutenants colonels Charles Andrianasoavina et Coutiti Assolant. Le Comité ad hoc a pris sa décision le 18 juillet. D'autres dossiers seraient encore en instance. La décision du Comité ad hoc remet sur le tapis la question relative au champ d'application des mesures d'apaisement. La loi d'amnistie couvre les « *infractions liées aux événements politiques qui se sont produits entre 2002 et 2009* », du moins pour ce qui est de l'amnistie large et de plein droit. La question de la période couverte par l'amnistie avait provoqué un vif débat au sein de la classe politique. Le cas des militaires a également toujours divisé l'armée, en ce qui concerne

⁹ Cf. Blog Justmad - La faillite de l'Etat se généralise - <http://p9.storage.canalblog.com/97/93/448497/88699892.pdf>

¹⁰ Cf. Blog Justmad - <http://p2.storage.canalblog.com/21/31/448497/88526202.pdf>

la qualification de la nature des actes commis par certains de ses éléments. La publication de cette liste intervient au moment où la médiation de la SADC est de retour à Madagascar pour évaluer les mesures prises en application des « 7 commandements » du GIC-M. La délégation débarque au moment de l'expiration de l'ultimatum lancé par la communauté internationale pour le retrait de trois candidats à la présidentielle. Le Comité ad hoc au sein de la Cour suprême a publié 6 listes d'amnistiés depuis sa création. La première vague a été publiée le 28 février, avec Pierrot Rajaonarivelo, ministre des Affaires étrangères et candidat à la présidentielle. Le Comité a ensuite publié deux listes, les 8 et 29 mai. Puis, une 4ème le 20 juin. Une 5ème décision avait été rendue publique peu avant la toute dernière. Plusieurs personnalités politiques et des éléments de forces de l'ordre, impliqués dans des événements entre 2002 et 2009 figurent parmi les bénéficiaires de la mesure. Les généraux Randrianafidisoa, Iandro Fenomanana Polycarpe Rakotondrahaina, les colonels Alfred Rakotomaronirina, Léon Ramanantsalama ou encore Jean Emile Tsaranazy en font partie. Il en est de même d'Eliane Naika, Etienne Razafindehibe, Jean-Eugène Voninahitsy, Pety Rakotoniaina, Azaly Ben Marofo ou encore Gara Jean Robert. Le magistrat syndicaliste Richard Razakavonison a vu également sa demande acceptée par le Comité. Le général Raelina, le colonel Jadifara, ainsi que Fikisy Lydie resteront encore en prison : ils sont encore retenus dans le cadre de l'affaire 7 février 2009.

17/07 - LeTangalamena [chef traditionnel] Patrick Zakariasy condamné à 2 ans de prison fermes pour faux et usage de faux, ainsi que pour diffamation publique dans l'affaire de « révélations » concernant l'exportation illicite de bois de rose. Il a été relaxé pour le chef d'inculpation concernant la déstabilisation de l'ordre public. Me Willy Razafinjatovo, l'un des avocats de la défense, a qualifié cette peine ainsi que le procès de « politique ». Patrick Zakariasy n'a pas assisté à l'audience mais quelques chefs traditionnels étaient présents. La défense envisage de faire appel de cette décision, ce qui a pour effet de suspendre le mandat d'amener. Elle affirme que Patrick Zakariasy n'a jamais songé à fabriquer de faux documents ni à les utiliser à quelques fins que ce soit. Les documents exhibés à sa conférence de presse du 12 octobre 2012 mettant en cause la firme chinoise Mainland et l'opérateur économique Mamy Ravatomanga, proche d'Andry Rajoelina, étaient des faux que les trafiquants avaient utilisés pour l'exportation de bois de rose. Les quatre journalistes impliqués dans cette affaire pour « diffusion de fausses nouvelles » ont été relaxés. Ses déclarations avaient valu à Patrick Zakariasy d'être placé sous mandat de dépôt à la maison centrale d'Antanimora. Il n'avait été relâché que le 3 janvier. Le procès, qui devait se tenir fin mai, avait été reporté.

30/07 - Trafics de bois de rose, détournement, corruption : une quarantaine de personnalités sur une liste noire, affirme Midi. En 4 ans, certaines personnes ont connu une ascension fulgurante dans le cercle très fermé des personnalités les plus riches du pays. Les trafics illicites en tous genres sont devenus monnaie courante. Des trafics qui ont déjà été dénoncés par les organisations et associations œuvrant notamment pour la protection de l'environnement et pour la sauvegarde des richesses nationales. Dernièrement, une liste noire composée d'une quarantaine de personnalités impliquées dans le trafic illicite de bois de rose, de pierres précieuses, de terrains domaniaux et de marchés publics, mais aussi dans un réseau de corruption, de trafics d'influence, de détournement de deniers publics et/ou des biens d'Etat a circulé sous le manteau. En tête de cette liste se trouverait un très haut responsable avec des membres de sa famille. Figure-raient également de hauts fonctionnaires, des parlementaires, d'anciens ministres, de hauts gradés, un chef de région, une dizaine d'opérateurs de nationalité malgache et indo-pakistanaise, plusieurs candidats à la présidentielle. Le quotidien se demande si ces derniers ne financent pas leur candidature par l'exploitation illicite des richesses nationales, différents trafics et actions de corruption. Ces milliardaires auraient mis à l'abri leur fortune à Dubaï, à Maurice, en France, en Chine, en Belgique ou encore en Suisse. Un microcosme qui aurait tout intérêt à voir se prolonger la Transition...

30/07 - Affaire Iharizaka Rahaingoson, ancien ministre des Télécommunications de la Transition¹¹. La presse s'est émue fin juin de la condamnation précipitée à 3 mois de prison ferme de l'ancien ministre, redevenu chef d'entreprise, pour coups et blessures volontaires sur la personne d'une magistrate. Iharizaka Rahaingoson aurait échangé des propos injurieux avec la plaignante pour une banale affaire de stationnement. Les commentateurs avaient évoqué une justice expéditive et dénoncé la toute-puissance du corps des magistrats. En attendant le procès le 23 août en appel, l'homme d'affaires a recouvré la liberté après avoir passé plus d'un mois à Antanimora. Du côté de ses partisans, on prétendait être en possession de preuves irréfutables sur l'altercation, dont une vidéo mettant la magistrate en cause. Le jugement rendu a fourni une toute autre version des faits. La vidéo annoncée n'a pu être produite et des témoins ont pu apporter la preuve du comportement inexcusable de l'ancien ministre, qui a injurié et violemment agressé la magistrate, Fanirisoa Ernaivo.

31/07 - Un camion des forces armées tombe dans le filet tendu par le service central des stupéfiants avec près de deux tonnes et demie de cannabis dans son chargement. Deux gradés en tenue convoient la cargaison. Les 70 sacs de cannabis découverts à bord ont été saisis. Les deux militaires ont été

¹¹ Cf. Blog Justmad - Revue de presse 2^{ème} quinzaine de juin 2013 p.13

mis en détention préventive à Antanimora avec deux civils, dont le propriétaire de la drogue interceptée qui se trouve à la tête de tout un cartel. La drogue proviendrait de Betroka, dans le Sud, plaque-tournante des dahalo. Pendant son périple entre Betroka et la capitale, le camion est parvenu, à chaque fois, à passer les contrôles routiers établis par la police et la gendarmerie.

► Médias

19/07 - Kolo TV et Kolo FM devant la justice. L'administrateur général de la société « *Malagasy de presse et de communication* » (SMPC) qui gère Kolo TV et Kolo FM est assigné à comparaître devant le tribunal de première instance. Le responsable de la société qui exploite les stations audiovisuelles réputées proches du candidat pro-régime dissident, Hajo Andrianainarivelo, vice-premier ministre chargé du Développement et de l'aménagement du territoire, devrait répondre à la requête des autorités sur la mise sous scellés de ses émetteurs, le 7 juin dernier. Les responsables des stations ont porté l'affaire auprès du Conseil d'Etat. Ce dernier a rendu son premier verdict le 12 juin en ce qui concerne la demande de sursis à exécution de la décision. Il n'a pas jugé utile de trancher étant donné que les responsables ont décidé de leur propre chef de cesser les émissions le jour de la décision du CSCA. Les émissions ont repris, le Conseil d'Etat n'ayant pas mentionné une quelconque interdiction dans ce sens. Pour *Midi*, l'affaire s'apparente à une bataille judiciaire entre deux membres du gouvernement et non moins anciens compagnons de lutte sur la Place du 13-Mai, le ministre de la Communication Harry Rahajason et le vice-premier ministre Hajo Andrianainarivelo.

27/07 - Le procès concernant la fermeture des chaînes Kolo TV et Kolo FM reporté au 2 août. La Commission Spéciale de la Communication Audiovisuelle (CSCA) qui requiert la saisie de ces stations, n'a apporté aucun document à l'appui de sa requête.

28/07 - Demande de garantie. Jean-Pierre Rakotoarivony, président du parti « *Zanak'i Dada* » (pro-Lalao Ravalomanana), a demandé l'ouverture des médias publics à l'opposition, comme garantie de la crédibilité et de la transparence des élections. Il a également réclamé la réouverture des stations audio-visuelles fermées depuis le début de la Transition.

ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

► Exploitation des ressources minières, foncier

01/07 - La Nation revient sur certains points du rapport de la 23^{ème} session du Conseil des droits de l'homme qui s'est tenue au mois de mai¹². L'installation dans la Grande Ile de sociétés transnationales (STN) a été notamment soulevée, en particulier « *en raison des conflits sociaux et de la dégradation de l'environnement engendrée par le phénomène* ». Le rapport spécifie : « *La plupart des STN installées récemment à Madagascar ont obtenu leur permis d'exploitation, soit par les putschistes, soit par le régime de Transition. De ce fait, elles n'ont ni la légalité ni la légitimité d'opérer dans ce pays. De plus, ces permis ont été obtenus à la faveur d'une forte corruption des dirigeants politiques. Outre le fait que les populations concernées ne sont nullement consultées sur des projets d'exploitation minière, la pollution du milieu de vie des paysans et éleveurs les prive de leurs moyens de subsistance. Dans un pays où plus de 1/3 de la population souffre déjà de l'insécurité alimentaire (ce taux monte à 68% dans le Sud), la déforestation se poursuit à un rythme vertigineux; la dégradation de l'environnement devient un enjeu capital* ».

06/07 - Quatre chefs de région expulsés de l'avion à destination de Bangkok. Une dizaine de personnalités, dont 4 chefs de région (le colonel Belone - Atsimo Atsinanana, Alain Mahavimbina - Atsinanana, Saina Michel - Analanjirofo et Guillaume Venance Randriatefiarison - Anosy), ainsi que 8 hauts fonctionnaires du ministère des Mines, ont été contraints de débarquer sur ordre de la présidence de la Transition. Munie d'une invitation à un événement de la société chinoise Mainland, la délégation, dépourvue d'ordre de mission, s'est vue interdite de sortie du territoire. La ministre des Mines, Daniela Randriafeno, et le chef de région de Vatovavy Fitovinany auraient dû faire partie de la délégation, mais ils ont fait défaut au dernier moment. Selon *La Gazette*, la présidence aurait interdit à ce groupe de se rendre en Chine en raison du comportement de la société Mainland qui n'a pas tenu ses engagements de réhabiliter la route reliant Toamasina à Foulpointe, détériorée par ses engins. Les autorités soupçonnent une tolérance excessive des chefs de région à l'endroit de Mainland. Le quotidien note en outre que les 4 chefs de régions administrent des zones couvertes de bois de rose ou qui sont sur l'itinéraire des convois illicites destinés à l'exportation.

« *Nous irons en Chine envers et contre tout !* », a affirmé le chef de région d'Analanjirofo, Saina Michel, soulignant que le déplacement trouvait sa raison d'être dans la recherche de développement des régions con-

¹² Cf. Blog Justmad – Revue de presse mai 2013 p. 21

cernées par les activités de Mainland. Un comité ad hoc de suivi des permis de recherche, octroyés par voie de concours à Mainland Mining, a été créé l'an dernier, rappelle-t-il, et dans ce cadre des réunions sont prévues en Chine avec la maison mère. C'est donc sur invitation de cette dernière, avec un programme bien établi que s'inscrivait cette mission du 5 au 14 juillet. Saina Michel a révélé que le programme de développement financé par Mainland s'élèverait à 1,2 million d'euros par an, pour les 5 régions concernées. Parmi les projets prévus, qui devaient être entérinés au cours de la mission, la construction d'un gîte d'étape, d'un abattoir, la réfection de 12 km de route bitumée, l'achat de pieds de giroflier. Dans un communiqué, l'association des régions de Madagascar estime que l'interdiction de sortie infligée aux chefs de région est une mesure arbitraire sans fondement légal qui démontre un climat délétère et un manque de confiance entre différentes autorités. *L'Express* rappelle que les textes actuels ne permettent pas aux collectivités territoriales de négocier seules une aide extérieure. Toute aide destinée à une entité publique doit, par ailleurs, être versée dans les caisses publiques et gérée par le ministère des Finances et du budget. Tous les travaux relatifs à une route nationale concernent en premier lieu le ministère des Travaux publics. Pour le quotidien, un flou règne autour de l'organisation de ce voyage. Aucun représentant du ministère des Finances et du budget ne faisait partie de la délégation qui devait se rendre en Chine.

09/07 - Préoccupante chute des cours des produits miniers. Fin du super-cycle des matières premières. C'est ainsi que les spécialistes mondiaux qualifient la chute en continu du cours des produits miniers depuis presque deux ans, après une décennie d'appréciation régulière et importante. Une tendance qui a favorisé les investisseurs dans ce secteur et dont les effets positifs ont été ressentis par des pays comme Madagascar. Tous les produits miniers sans exception sont concernés par cette fin de l'embellie, y compris ceux dont Madagascar dispose ou qui font l'objet de travaux de recherche par des compagnies étrangères comme le nickel, le cobalt, l'ilménite, et même l'or. Cette nouvelle donne relance le débat sur l'attractivité du secteur et les conditions accordées aux investisseurs. Cela concerne, entre autres, les taxes mais aussi la redevance et la continuité de l'État.

25/07 - La Solidarité des intervenants sur le foncier (SIF) dénonce l'accaparement de terrains par les gros investisseurs du secteur minier et de l'agribusiness. Les avantages retirés par la population sont minimes, par contre, les impacts négatifs peuvent être importants. Selon les membres de la SIF, ces accaparements, qui ont vu le jour durant la période coloniale, se poursuivent. Il est reproché aux autorités politiques de ne pas défendre les intérêts des populations concernées. « *Nous ne sommes pas contre les projets d'investissement, mais il faudrait que les avantages pour les Malgaches soient conséquents. Les pouvoirs publics se limitent aux titres et aux certificats fonciers, ils ne tiennent pas compte de la valorisation des terrains* », déclarent-ils. La révision des contrats miniers, la consultation de la société civile dans le cadre d'un projet nécessitant l'attribution d'une superficie importante, l'élaboration d'un plan d'aménagement et la réalisation d'un recensement des occupants figurent, entre autres, parmi les revendications de la SIF.

26/07 - L'EITI Madagascar dispose de près de deux mois pour boucler un nouveau rapport de réconciliation. 35 compagnies minières et pétrolières devraient être concernées au titre de l'année fiscale 2011, contre 9 l'an passé. Le rapport devra être prêt avant le 30 septembre pour être présenté au conseil d'administration de l'EITI international. Ce dernier devra statuer sur la suite à donner à la candidature de Madagascar, qui est suspendue depuis deux ans. Avec l'enlisement de la crise politique et la non-reconnaissance internationale, le risque de radiation est plus que jamais d'actualité. « *Un rapport de réconciliation de très bonne qualité produit en 2012 nous a permis de maintenir notre statut de pays candidat suspendu et d'éviter la radiation totale. Seul un autre rapport de très bonne qualité pour l'année 2013 constituera notre principal argument pour éviter cette radiation* », explique Tahiny Tsarabory Judicaël, secrétaire exécutif de l'EITI Madagascar. Le gouvernement en particulier, a fourni des efforts très importants ces trois derniers mois pour faire avancer le dossier, malgré un contexte difficile. Le célèbre cabinet international Ernst and Young est à pied d'œuvre pour assister Madagascar dans l'élaboration de son rapport, qui devra répondre à de nouvelles exigences en matière de transparence.

30/07 - Exploitation sauvage de l'or à grands coups d'engins constatée dans plusieurs fokontany du district d'Ikongo. Les populations issues se plaignent que leurs plantations de café, de banane et de maïs sont détruites et elles sont dépossédées de leurs rizières. D'importants permis miniers ont été délivrés dans la zone en 2012 mais l'exploitation en cours se déroule hors de toute réglementation et en violation du cahier des charges socio-environnemental. 80 paysans ont lancé une pétition. L'ONG Tandavanala, affiliée à l'Alliance Voahary Gasy, a interpellé l'Etat face à cette exploitation aurifère à grande échelle.

► Trafics de bois précieux

01/07 - L'Alliance Voahary Gasy (AVG) décide de travailler avec un réseau de magistrats sensibles aux questions environnementales. « *Lorsqu'il s'agit d'un crime, le traitement doit être le même. Cependant, nous constatons que les crimes contre l'environnement ne sont pas du tout des priorités. Pour amélio-*

rer la situation, l'AVG a décidé de collaborer avec un réseau de magistrats », annonce Ndranto Razakamarina, président de la plateforme. Cette collaboration a vu le jour en raison du fait que l'ordonnance créant une juridiction spéciale sur les bois précieux n'a toujours pas été mise en œuvre depuis bientôt deux ans. Un accord avec le ministère de la Justice est en vue pour l'organisation de séances d'information destinées aux agents de justice sur les textes et les lois relatifs à l'environnement. L'AVG se déclare préoccupée de la situation en raison de l'imbroglio juridique qui paralyse les plus hautes autorités de l'Etat. Une situation qui donne « une opportunité aux exportateurs illicites de faire chanter les acteurs politiques », indique Andry Andriamanga, coordonnateur national de l'AVG. L'Alliance se félicite néanmoins de la sensibilisation croissante de la société civile qui est parvenue à faire échouer 5 des 6 dernières opérations d'exportations illicites.

05/07 - Pour le président du conseil d'administration de l'Alliance Voahary gasy (AVG), le conflit larvé entre le premier ministre et le président de la Transition favorise la poursuite des trafics. Le premier ministre, en tant que ministre de l'Environnement par intérim, est à la tête du comité de pilotage de la filière, dont l'un des premiers objectifs, qui aurait dû être atteint en avril, est l'application de sanctions exemplaires à l'encontre des trafiquants (commanditaires, auteurs et complices). Cependant, la mise en œuvre de cette mesure dépend principalement de l'effectivité de la mise en place de la juridiction spéciale chargée de la poursuite et du jugement des infractions prévus dans l'ordonnance de juillet 2011 portant répression des infractions. L'AVG interpelle le président de la Transition pour qu'il décide de la mettre en application. Pour l'Alliance, le non-respect de la réglementation est généralisé. Les réseaux mafieux sont multisectoriels, avec une puissance financière énorme et une organisation rodée et bien structurée. La période pré-électorale ne peut que favoriser l'impunité.

02/07 - Transportant du bois de rose entre la terre ferme et un navire, un cargo s'est échoué dans une embouchure près de Taolagnaro. 16 suspects ont été arrêtés. Après avoir chargé des milliers de rondins sur l'océan Indien, au large de Manantenina, un gros-porteur a levé l'ancre en pleine nuit. En revanche, un cargo qui effectuait du cabotage entre le navire et la côte s'est échoué au petit matin. Le bois précieux aurait été pillé dans une réserve naturelle des montagnes de la chaîne de l'Anosy. Les rondins auraient ensuite été rassemblés sur les rives d'un cours d'eau navigable, qui se déverse dans l'océan Indien. D'après la gendarmerie, cette nouvelle affaire relève d'un réseau de trafiquants internationaux. Un Chinois et un Sud-Africain auraient supervisé les opérations depuis la station touristique d'Ilfaty, au nord de Toliara.

10/07 - La Banque mondiale et l'Unesco suspendraient leur appui financier. D'après Emmanuel Rakotovahiny (mouvance Zafy), la Banque mondiale et l'Unesco, qui avaient prévu d'allouer un crédit pour financer les travaux de lutte contre les trafics de bois de rose cette année, ont décidé de suspendre leur appui en raison de la conjoncture politique.

19/07 - Roland Ratsiraka : « Ils projettent de vendre du bois de rose pour organiser les élections », titre Tananews. D'après lui, un projet d'ordonnance serait en cours d'élaboration pour mettre en vente le stock de bois de rose saisis en 2010. L'objectif serait d'organiser les élections sans la communauté internationale. « Nous revendiquons des élections transparentes avec l'accompagnement de la communauté internationale. Au sein du Collectif des candidats, nous sommes convaincus que seules des élections surveillées par nos partenaires étrangers seront crédibles », prévient-il. Le site rappelle que les 24,5 millions de dollars perçus de la vente l'avion présidentiel Air Force One II de Marc Ravalomanana ont déjà été alloués aux élections. Le budget 2013 y consacre près de 28 millions de dollars et l'UE a déjà débloqué près de 16 millions de dollars à la révision de la liste électorale. On arriverait ainsi assez facilement au budget jugé nécessaire selon le PACEM pour l'organisation des deux tours de la présidentielle, des législatives et des communales, sans un nouveau concours financier de la communauté internationale et sans avoir à procéder à la vente de ces stocks.

24/07 - La tentative de légalisation des exportations de bois de rose se confirme, croit savoir L'Express. L'abrogation de l'ordonnance de 2011 portant sur les sanctions serait en bonne voie. La présidence de la Transition et la primature se seraient mis d'accord pour liquider les stocks avant la tenue des élections. L'abrogation de l'ordonnance pourrait entraîner la reprise de l'exploitation sauvage et des exportations massives incontrôlées, redoute une source anonyme citée par le quotidien. Les hommes politiques sont en effet à la recherche de financements pour leurs campagnes électorales et les opérateurs mafieux pourraient profiter de la situation. Le risque est grand également que la Banque mondiale cesse toute participation au financement des études en cours sur l'organisation du secteur. Le Comité de pilotage de la filière a publié un communiqué officiel pour alerter les autorités et le public sur les risques que ces décisions pourraient engendrer, anéantissant tous les efforts entrepris jusqu'ici pour assainir la filière. L'actuel comité de pilotage pour l'assainissement du secteur - qui rassemble le gouvernement, la société civile et les bailleurs internationaux - serait remplacé par un nouvel organe, à savoir une commission purement étatique. C'est elle qui accorderait les agréments d'exportation aux opérateurs.

26/07 - L'inscription du bois de rose sur la liste annexe II du Cites prend effet. Des rondins de bois de rose exportés illicitement vers la Chine ont été saisis dans plusieurs ports. Selon les informations émanant de la direction générale des Forêts, ces ressources ont été exportées illicitement avec de faux documents. Le gouvernement chinois exige par ailleurs le permis d'autorisation du Cites. Le gouvernement va tenter de rapatrier ces ressources ou de trouver d'autres alternatives. Le directeur général des Forêts affirme que pour l'instant aucune décision n'a encore été prise pour écouler les stocks saisis entreposés à Madagascar, contrairement aux rumeurs faisant état d'une levée prochaine de l'interdiction d'exporter. Les étapes pour atteindre l'objectif « *zéro coupe, zéro transport et zéro stock* » sont en cours, l'appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation des études financées par la Banque mondiale est lancé. Trois études sur le cadre juridique, l'inventaire des stocks et la stratégie pour la liquidation seront effectuées. « *Nous devons attendre ces études pour lancer un plan d'action. Ces études vont durer entre 3 et 6 mois* », note-il. En attendant, les exportations illicites se poursuivent. Le directeur avance que les exploitants tiennent tête aux agents des Eaux et forêts, qui ne sont que 6 et qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour arrêter le trafic dans le secteur de Mananara Nord. Il déplore que d'autres entités montrent peu de volonté à collaborer. « *Les exploitants illicites osent même jusqu'à faire de la provocation* », conclut-il.

► Environnement, calamités

01/07 - Les criquets continuent leur invasion en remontant vers le Nord et Nord-Ouest. L'arrivée de la saison sèche encourage cette migration. 13 millions de Malgaches, soit 60 % de la population, dont 9 millions sont directement tributaires de l'agriculture pour se nourrir, sont menacés par l'invasion acridienne qui dévore plus de la moitié des terres cultivées et des pâturages. La menace d'insécurité alimentaire se renforce.

03/07 - Invasion acridienne : le député européen Younous Omarjee a demandé à la Commissaire européenne, Kristalina Georgieva, une intervention diligente de l'UE via des opérations d'urgence et des aides humanitaires aux victimes, l'objectif étant d'atténuer les effets du fléau sur la population et l'environnement. Selon un rapport de la FAO, Madagascar risque de subir une perte de 40 à 70 % de ses récoltes de riz et de maïs.

04/07 - Signature d'une convention de financement de la lutte antiacridienne d'une valeur de 10 millions de dollars entre le ministère de l'Elevage et la Banque mondiale. La gestion de ce crédit sera assurée conjointement par la FAO et le ministère. Avec cette somme, le budget disponible s'élève à 16 millions de dollars sur les 22 millions requis. Les demandes de financement auprès des autres bailleurs vont se poursuivre.

27/07 - L'agence APA écrit que les agriculteurs des régions touchées par l'invasion acridienne expriment leur amertume et leur impuissance car la lutte antiacridienne ne semble pas être une priorité pour le régime transitoire. « *Les autorités sont trop obnubilées par leurs querelles politiques qu'elles oublient que dans beaucoup de régions, les paysans sont menacés par la famine conséquence directe de la destruction de leur culture par les criquets* », analyse un journaliste environnementaliste. « *Un moment, ajoute-t-il, il y a eu une grande mobilisation surtout après que la FAO a sonné l'alarme. Depuis, cette question s'est politisée et a été l'objet de lutte de pouvoir entre le Président de la Transition et le premier ministre* ». Des actions sont malgré tout en cours pour lutter contre l'invasion. « *Des agents mandatés par l'Etat traitent actuellement aux produits chimiques des vastes surfaces infectées par les criquets. Mais leurs actions n'ont plus d'impact sur nos cultures déjà ravagées* », se lamente un agriculteur. D'après lui, à cause des produits utilisés, les criquets ne sont plus comestibles et les paysans n'ont plus le droit de les vendre. « *Avant, nous vendions les criquets au kilo ou au gobelet. Mais depuis que les agents utilisent des produits chimiques, nous avons arrêté. Pourtant, l'argent ainsi gagné constitue une récompense, aussi maigre soit-elle, à la lourde perte de notre principale activité* », soutient-il encore. Le sujet n'intéresse pas les médias, sauf si les essaims se rapprochent de la capitale.

31/07 - Le budget, d'un montant de 22 millions de dollars, requis pour combattre dans les normes requises l'invasion acridienne, est en passe d'être bouclé. 5 millions d'euros vont incessamment être débloqués par l'UE tandis que près de 4 millions de dollars vont être octroyés par de divers organismes internationaux et pays partenaires.

31/07 - Si la tendance se confirme dans les années à venir, l'offre en charbon de bois ne suffira pas à satisfaire la demande dans plusieurs régions de Madagascar à partir de 2030, selon le WWF. Le rythme de plantation pour une génération de remplacement en flore est plus faible que celui de la consommation. Dès lors, la déforestation ainsi que l'érosion des sols sont visibles à l'œil nu. Selon l'Alliance Voahary Gasy, 92 % de la population utilise le bois de chauffe et le charbon de bois comme combustible et source d'énergie quotidienne. La consommation de la Grande Ile a atteint 402.000 tonnes en 2012. Dans les ré-

gions autres qu'Analamanga où les exploitations se font surtout dans des terrains de reboisement, les coupes s'opèrent dans des forêts naturelles. 80 % de la commercialisation de ce produit est dominée par l'informel. La grande production est en grande partie approvisionnée par les exploitations illicites. Les autorités vont devoir prendre les devants et assurer une production électrique responsable, n'hypothéquant aucunement le pays pour les générations futures.

► Bailleurs de fonds

01/07 - Madagascar pourrait prétendre à une enveloppe de 600 millions d'euros dans le cadre du 11^{ème} FED destiné aux pays ACP qui couvrira la période 2014-2020. L'enveloppe globale est en forte augmentation. Mais rien n'est encore acquis... Madagascar doit tout d'abord rétablir l'ordre constitutionnel et tenir des élections démocratiques et transparentes. Il lui faut également définir une « *stratégie pays* » : toutes les régions bénéficiaires potentielles ont été invitées à faire connaître leurs besoins mais Madagascar n'est pas en situation d'élaborer ce projet qui engage l'avenir. Le risque est grand que la Grande Ile soit contrainte de passer son tour... En raison de la crise, Madagascar est déjà passé à côté du 10^{ème} FED dont une partie était destinée à désenclaver la partie Sud et Sud-Ouest du pays.

02/07 - Le conseil d'administration de la BAD approuve le lancement de nouvelles opérations. Cet appui concernera la sécurité alimentaire dans le Sud-Ouest. D'autres opérations pourront être lancées d'ici la fin de l'année. Outre la sécurité alimentaire, cette deuxième extension du document « *stratégie pays* » donne la possibilité d'approuver de nouveaux projets dans le domaine des infrastructures et de la gouvernance. Le document « *stratégie pays* » couvrait initialement la période 2005-2009. À son expiration fin 2009, les conditions fixées par la Banque pour négocier un nouveau contrat de 5 ans n'ont pas été réunies, en raison du contexte de crise politique. Le document initial a fait l'objet de deux extensions successives. Une première fois jusqu'en 2011, sans nouvelles opérations en dehors de celles à caractère humanitaire, et une deuxième fois, jusqu'à fin 2013. Sur la période de 2005 à fin juin 2013, la Banque a approuvé 12 opérations (eau et assainissement, développement rural, appui budgétaire et finances publiques, secteur privé).

6/07 - Bailleurs de fonds : le gel des financements n'a touché « que » 30 % des aides budgétaires. Depuis le début de la crise, c'est le taux de diminution des aides financières apportées par les différents partenaires financiers multinationaux et bilatéraux. Selon les explications de Haleh Bridi, Country Director pour Madagascar auprès de la Banque mondiale, 70 % des appuis financiers ont été maintenus. Certains bailleurs ont poursuivi le déblocage des financements des projets antérieurs et ont considéré de nouveaux projets. « *Certes, les activités normales de la plupart des bailleurs de fonds ont cessé juste après la crise. Mais le volume des aides extérieures n'a finalement chuté que de 30 % depuis 4 ans. Nous sommes restés actifs malgré le problème de reconnaissance de la légitimité du gouvernement en place* », avance-t-elle. « *Le déblocage de certains projets antérieurs ont été poursuivis, et en ce qui concerne les nouveaux projets, il en existe qui passent actuellement au niveau du conseil d'administration* », ajoute-t-elle. Les grands changements se sont surtout opérés dans les modes de collaboration avec les dirigeants. « *Les bailleurs n'ont pas vraiment cessé d'appuyer la population malgache, par contre le soutien direct à l'État a été révisé à la baisse. Il s'agissait d'une stratégie de protection contre une éventuelle manipulation de la part de l'État* », se défend-t-elle. La dégradation de la situation socio-économique a été fortement amplifiée par la mauvaise gouvernance. Le détournement de ressources naturelles entraînant une perte considérable pour l'État, les dysfonctionnements du système judiciaire, caractérisés entre autres par l'absence de sanctions envers les exploitants et les exportateurs illicites de bois de rose, la concentration du pouvoir politique et économique dans la capitale, illustrent de manière significative ce phénomène. Le PIB du pays devrait être 20 % plus élevé que son niveau actuel. Un gap de 80 millions de dollars a été enregistré depuis 2009. Il existe quatre fois plus de pauvres en 2013 qu'il n'y avait en 1960. 9 Malgaches sur 10 vivent désormais sous le seuil de la pauvreté. « *La pauvreté est généralisée, profonde et sans tendance au changement* ». Près de 600.000 enfants supplémentaires sont non scolarisés et ne pourront pas participer au développement économique futur. Les carences en matière de santé entraînent une réduction des capacités des enfants à apprendre. 50 % des jeunes ne pourront pas prendre part au développement économique futur de la Grande Ile. « *Madagascar est un pays dont le déclin est continu depuis 20 ans...L'écart du PIB/habitant se creuse avec des pays autrefois comparables tels Mozambique, Kenya, Tanzanie, Cap Vert et Sri Lanka* », a déploré la représentante de la Banque.

Selon le magazine Forbes qui prend en compte tous les pays du monde, **Madagascar serait en tête des pires dégradations économiques du continent africain de ces trois dernières années** et selon la Banque mondiale, **le revenu par habitant en 2012, qui a chuté pour atteindre son niveau de 2003, fait de Madagascar le pays le moins performant de tous les pays du monde qui sont en paix.**

10/07 - L'UE s'engage à réduire l'insécurité alimentaire des populations rurales, en appuyant les agriculteurs à intensifier et à diversifier leurs productions afin d'améliorer leur degré d'autosuffisance alimentaire et accroître leurs revenus. Une convention d'un montant de 4 millions d'euros est signée à Tola-

gnaro entre l'ambassadeur de l'UE, Leonidas Tezapsidis, et le représentant de la coopération allemande. Cette convention traduit le lancement du projet « *Développement des chaînes de valeur dans les régions de l'extrême Sud, Sud-Est de Madagascar* », composante du programme ASARA (Amélioration de la Sécurité Alimentaire et Augmentation des Revenus Agricoles), financé par l'UE. Le projet est cofinancé par l'Allemagne à travers le projet « *Prévention des catastrophes et amélioration de la résilience de la population rurale au Sud de Madagascar* » pour un budget de 2 millions d'euros.

UE-FAO : 12,5 millions d'euros pour le programme de sécurité alimentaire. L'Union Européenne octroie une enveloppe de 12,5 millions d'euros à Madagascar, gérée par la FAO en soutien au programme « *Actions intégrées en Nutrition et Alimentation* » ou AINA (la vie en malgache). Ce programme est destiné à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des familles vulnérables des régions Sud et Sud- Est ainsi que des localités vulnérables des Hautes Terres. Le programme cible 6 régions classées parmi les plus pauvres et les plus vulnérables, où le taux de pauvreté s'élève à plus de 80 %. Il touche 150.000 ménages agricoles à faible productivité. L'objectif global consiste à contribuer à la réduction de moitié de la proportion de la population qui souffre de la faim en 2015 (OMD 1c). « *L'Union européenne ne peut pas travailler avec le gouvernement central à cause de la conjoncture politique, mais continue de signer sa présence dans le pays à travers des activités décentralisées de l'Etat* », a tenu à rappeler Leonidas Tezapsidis.

11/07 - Le GIC chez Omer Beriziky : maintien des actions et financements humanitaires. Les membres du GIC-M dirigés par Ramtam Lamamra, président du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine (CPS-UA), s'engagent à maintenir le financement des actions humanitaires afin de préserver la population qui subit de plein fouet les conséquences de la crise. Ils sollicitent tous les acteurs à prendre leur responsabilité face à une situation humanitaire qui s'aggrave dramatiquement.

15/07 - L'UE va débloquer un fonds d'urgence pour l'éducation de 15 millions d'euros pour l'année scolaire 2013-2014. L'objectif est de réduire autant que faire se peut la charge financière des familles et de maintenir la scolarisation des élèves. 3 800 000 enfants du primaire public bénéficieront ainsi de kits scolaires à la prochaine rentrée. « *Ce fonds n'est qu'une contribution de l'UE. Mais l'État doit nous assurer qu'il paiera les neuf mois restants de subvention des maîtres Fram* », a mis en garde l'ambassadeur de l'UE, Leonidas Tezapsidis.

19/07 - « Madagascar : la crise invisible et silencieuse », titre un communiqué d'ACF (Action contre la faim). Suite à l'invasion acridienne qui fait rage dans tout le Sud et l'Ouest de la Grande Ile, la population est exposée à un fort risque de malnutrition. Plus de la moitié des enfants de 5 ans en sont déjà atteints et 3 % d'entre eux sont même menacés de mort à court terme, selon un communiqué de l'ONG. « *A l'heure où les bailleurs et la communauté internationale s'interrogent sur la suite de leur engagement à Madagascar, quel est l'avenir des enfants malgaches ?* », s'interroge-t-elle. « *Dans ce contexte extrêmement fragile et malgré les alertes des humanitaires et de la FAO, à ce jour, les fonds et la volonté d'aider Madagascar restent insuffisants encore et la population est à bout de souffle* », conclut-elle.

► Divers

02/07 - Le gouvernement reconnaît qu'il ne peut plus assurer le paiement des bourses des étudiants malgaches en Chine. Après la mort d'un étudiant faute de ressources autorisant des soins médicaux, la situation de ces étudiants est de plus en plus inquiétante. Le dernier délai accordé par les autorités universitaires locales a expiré le 1er juillet. Les étudiants, triplants ou redoublants seront les premiers à prendre le chemin du retour. Ce sera ensuite le tour des étudiants de licence dans les filières qui existent à Madagascar et ceux qui font l'apprentissage de la langue chinoise. Difficulté : le gouvernement ne dispose pas de chiffres fiables sur le nombre d'étudiants en Chine, les chiffres divergents selon les sources... Les mesures de rapatriement pourront toucher également les boursiers en France, dont le nombre est estimé à 290, un nombre comparable à celui des étudiants boursiers en Chine. Leurs arriérés de paiement est de 12 mois. Une commission interministérielle procède à l'analyse des dossiers et doit publier la liste des étudiants à rapatrier de ces deux pays. Depuis l'année académique 2012-2013, l'État a dû suspendre tout octroi de bourses aux étudiants désireux de poursuivre leurs études à l'étranger.

08/07 - Les étudiants malgaches de Chine refusent de se conformer aux mesures de rapatriement. Ils exigent le paiement de leurs frais de scolarité avant de rentrer au pays et ne rentreront que si des mesures identiques sont prises pour leurs pairs séjournant dans tous les autres pays d'accueil, notamment le Canada, les Etats-Unis et la France. Ils réclament l'élaboration par l'État d'une liste définitive des boursiers malgaches de Chine, leur nombre étant toujours sujet à caution (pour le collectif des étudiants, il ne serait que de 274 et non de 800 comme annoncé par certains responsables).

03/07 - Vers une période de soudure précoce ? La faiblesse de la pluviométrie, les impacts de l'invasion acridienne, l'inexistence de l'appui de l'Etat pour booster la production, les dégâts cycloniques et l'insécurité en milieu rural sont autant de facteurs qui pourraient conduire à une période de soudure précoce.

09/07 - Les inspecteurs d'État sont entrés en grève depuis près de 3 mois. Salaires impayés, achats de fournitures réduits, tels sont les impacts majeurs de ce mouvement. Les indemnités versées aux chefs Fokontany n'ont pas pu être versées, les avancements des fonctionnaires n'ont pu être débloqués, des appels d'offres sont gelés. Aucune issue n'est pour l'instant entrevue.

11/07 - L'agonie de tout un peuple. « *Les politiques ont totalement laissé Madagascar à l'abandon* », estime Saraha Georget Rabearisoa, présidente du parti Vert. **L'île, dit-elle, est à l'agonie.** « *Actuellement, il y a un génocide silencieux du peuple malgache sans que personne ne s'en rende compte. Personne ne semble prendre en compte la gravité de la situation, fustige-t-elle. Tous les jours, par district, 70 enfants âgés de moins de 5 ans meurent de maladie ou de malnutrition ! Le tourisme sexuel a aussi explosé ces dernières années. Je suis sûre que d'ici quelques années, on fera partie des pays qui compteront le plus de gens atteints du Sida dans le monde* ».

16/07 - Des sociétés auraient profité de la grève fiscale décrétée par l'organisation patronale, le GEM, pour éviter de payer leurs impôts. Elles ne les verseraient ni auprès du fisc ni sur les comptes spéciaux créés spécialement. Le gap mensuel entre l'objectif et la réalisation de la direction générale des impôts avoisinait les 8 milliards Ar en juin, alors que le montant enregistré sur les comptes spéciaux serait de l'ordre du milliard Ar. « *Il est en effet possible que des entreprises sortent de l'objectif citoyen de notre mouvement et en profitent pour pratiquer la délinquance fiscale* ». admet un responsable du GEM. La preuve de cette évasion fiscale est toutefois difficile à apporter car d'autres facteurs pourraient également expliquer l'insuffisance de la performance de la DGI. En tout cas, pour le ministère des Finances et du budget, il n'y a aucune différence entre ceux qui versent leurs impôts sur des comptes spéciaux et ceux qui en profitent pour s'abstenir de tout versement. Le GEM entend durcir son mouvement jusqu'à ce que le pouvoir soit capable de fournir aux entreprises une meilleure visibilité pour la sortie de crise. Le président du syndicat des industries de Madagascar (SIM) demande aux firmes internationales de se joindre au mouvement.

28/07 - La production rizicole de cette année a connu une baisse de l'ordre de 20 % par rapport à l'année précédente. Une hausse du prix du paddy est enregistrée. Le cours moyen du kilo est actuellement de 490 Ar contre 450 à la même période de l'année dernière.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, Matv, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Xinhua, SlateAfrique, Afriqueinfos.

Les sites de Sobika, La Vérité et Madagascar Matin sont suspendus.

Taux de change au 31/07/13, 1 euro = 2878 Ariary (cours pondéré)